

UNIBANK S.A.

États Financiers Consolidés

30 septembre 2016

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)

Rapport des vérificateurs indépendants

Au Conseil d'Administration
UNIBANK S.A.:

Nous avons vérifié les états financiers consolidés ci-joints de UNIBANK S.A. et de ses filiales comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2016, les états consolidés des résultats, des résultats étendus, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Au Conseil d'Administration
Page 2

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour supporter notre opinion.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée de UNIBANK S.A. et de ses filiales au 30 septembre 2016 ainsi que leur performance financière consolidée et leurs flux consolidés de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

Meux-Pierre - Cabinet d'Expert-Comptable

Port-au-Prince, le 17 février 2017

UNIBANK S.A.
Bilans Consolidés
30 septembre 2016 et 2015
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2016	2015
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 30,574,406	29,371,454
DÉPÔTS Á TERME AUPRÈS DE BANQUES	6	688,289	778,302
TITRES DE PLACEMENT	7		
Disponibles à la vente		11,530,043	8,269,950
Détenus jusqu'à échéance		684,483	853,319
Autres titres de placements		38,230	38,230
		12,252,756	9,161,499
TITRES DE PARTICIPATION – Sociétés affiliées	8	615,553	609,559
PRÊTS	9	25,767,503	22,766,095
Provision pour pertes sur prêts		(318,413)	(284,974)
		25,449,090	22,481,121
IMMOBILISATIONS, NET	10		
Immobilisations, au coût		3,998,147	3,438,552
Amortissement cumulé		(2,102,325)	(1,842,778)
		1,895,822	1,595,774
ACTIF DÉTENU POUR REVENTE	11	11,772,902	2,414,729
AUTRES			
Placements en immobilier	12	1,259,060	1,012,834
Acceptations et lettres de crédit		336,686	153,667
Propriétés détenues pour revente	13	250,993	180,140
Achalandage et autres immobilisations incorporelles	14	94,711	72,422
Autres éléments d'actif	15	1,684,056	1,372,732
		3,625,506	2,791,795
	G	86,874,324	69,204,233
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	16	64,475,993	53,567,711
FONDS EMPRUNTÉS	17	3,935,411	5,006,129
PASSIF DÉTENU POUR REVENTE	19	1,852,805	-
AUTRES			
Engagements – acceptations et lettres de crédit		336,686	153,667
Autres éléments de passif	18	3,553,216	3,477,756
		3,889,902	3,631,423
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	19	971,714	130,482
TOTAL PASSIF		75,125,825	62,335,745
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions, net	20	3,234,713	3,240,025
Bénéfices non répartis		5,804,114	2,716,380
Autres réserves		2,454,142	674,940
Avoir des actionnaires de UNIBANK S.A.		11,492,969	6,631,345
Participation ne donnant pas le contrôle	21	255,530	237,143
		11,748,499	6,868,488
	G	86,874,324	69,204,233

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.

États Consolidés des Résultats**Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes****à l'exception du revenu net par action)**

Opérations poursuivies	Notes	2016	2015
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	3,553,509	2,979,003
Obligations du Trésor, placements et dépôts		<u>133,771</u>	<u>107,557</u>
		3,687,280	3,086,560
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		718,492	285,424
Emprunts, obligations et autres		<u>200,857</u>	<u>79,092</u>
		919,349	364,516
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	9	<u>(65,572)</u>	<u>(207,640)</u>
		2,702,359	2,514,404
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		1,935,655	1,630,508
Gain de change		688,218	1,111,286
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées, net d'impôts	8	271,054	119,425
Dividendes et autres revenus sur placements		116,768	56,311
Revenus d'assurances, déduction faite des sinistres	26	119,450	62,501
Revenus des activités immobilières		28,628	44,347
Commissions de placements et autres honoraires de services - conseils		13,519	12,993
Plus-(moins)-value sur placements à l'étranger	7	19,191	(30,058)
Autres		<u>36,133</u>	<u>15,633</u>
		3,228,616	3,022,946
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		5,930,975	5,537,350
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations au personnel	25	2,023,430	1,599,414
Frais de locaux, matériel et mobilier		606,992	537,097
Amortissement	10,14	318,615	272,080
Autres dépenses de fonctionnement		<u>1,420,377</u>	<u>981,204</u>
		4,369,414	3,389,795
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU – OPÉRATIONS POURSUIVIES			
		1,561,561	2,147,555
Impôts sur le revenu – opérations poursuivies			
Impôts courants	22	126,818	482,493
Impôts reportés		<u>32,743</u>	<u>14,430</u>
		159,561	496,923
Revenu net de l'exercice provenant des opérations poursuivies			
		1,402,000	1,650,632
Opération destinée à être cédée			
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU PROVENANT DE L'OPÉRATION DESTINÉE À ÊTRE CÉDÉE			
	23	5,408,945	287,393
Impôts sur le revenu - Opération destinée à être cédée	23	1,288,751	57,479
Revenu net de l'exercice - Opération destinée à être cédée			
	23	4,120,194	229,914
REVENU NET DE L'EXERCICE			
Revenu net attribuable aux actionnaires de Unibank S.A.		5,420,360	1,835,926
Revenu net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		<u>101,834</u>	<u>44,620</u>
Revenu net de l'exercice	G	5,522,194	1,880,546
Revenu net global par action équivalente de capital libéré attribuable aux actionnaires de la Unibank			
	G	10,468	3,541
Revenu net par action équivalente de capital libéré opérations poursuivies			
	G	2,511	3,098

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.
États Consolidés des Résultats Étendus
Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes
à l'exception des résultats étendus par action)

Opérations poursuivies	2016	2015
REVENU NET DE L'EXERCICE PROVENANT DES OPÉRATIONS POURSUIVIES	G 1,402,000	1,650,632
<i>Éléments des résultats étendus:</i>		
Effet de conversion de filiales étrangères	411,319	208,092
RÉSULTATS ÉTENDUS DE L'EXERCICE	1,813,319	1,858,724
Total des résultats étendus provenant des opérations poursuivies attribuables aux actionnaires de UNIBANK S.A.	1,709,059	1,813,443
Total des résultats étendus provenant des opérations poursuivies attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	104,260	45,281
RÉSULTATS ÉTENDUS DE L'EXERCICE	1,813,319	1,858,724
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré	3,502	3,585
Opération destinée à être cédée		
Revenu net et résultats étendus de l'exercice	4,120,194	229,914
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré	7,957	444
Total résultats étendus	G 5,933,513	2,088,638

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercice terminé le 30 septembre 2015

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

		Autres réserves											Total
		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente	Effet de conversion	Total réserves	Participation ne donnant pas le contrôle	
Solde au 30 septembre 2014	G	2,093,492	(788)	31,734	2,287,721	693,944	285,799	24,911	-	164,253	1,168,907	211,132	5,792,198
Revenu net de l'exercice		-	-	-	1,835,926	-	-	-	-	-	-	44,620	1,880,546
<i>Éléments des résultats étendus:</i>													
Effet de conversion de filiales étrangères		-	-	-	-	-	-	-	-	207,431	207,431	661	208,092
Total		-	-	-	1,835,926	-	-	-	-	207,431	207,431	45,281	2,088,638
<i>Virements des bénéfices non répartis</i>													
Virement à la réserve légale		-	-	-	(334,197)	334,197	-	-	-	-	334,197	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	7,454	-	(7,454)	-	-	-	(7,454)	-	-
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>													
Virement de la réserve légale au capital		1,028,141	-	-	-	(1,028,141)	-	-	-	-	(1,028,141)	-	-
Virement des BNR au capital		115,891	(21,476)	(10,231)	(127,136)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes		-	-	-	(953,388)	-	-	-	-	-	-	(19,270)	(972,658)
Rachats d'actions		-	(20,688)	(25,664)	-	-	-	-	-	-	-	-	(46,352)
Ventes d'actions		2,501	-	4,161	-	-	-	-	-	-	-	-	6,662
Solde au 30 septembre 2015	G	3,240,025	-	-	2,716,380	-	278,345	24,911	-	371,684	674,940	237,143	6,868,488

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercice terminé le 30 septembre 2016

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

		Autres réserves											Total
		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Capital-actions net	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente	Effet de conversion	Total réserves	Participation ne donnant pas le contrôle	
Solde au 30 septembre 2015	G	3,240,025	-	3,240,025	2,716,380	-	278,345	24,911	-	371,684	674,940	237,143	6,868,488
Revenu net de l'exercice		-	-	-	5,420,361	-	-	-	-	-	-	101,834	5,522,195
<i>Éléments des résultats étendus:</i>													
Effet de conversion de filiales étrangères		-	-	-	-	-	-	-	-	408,893	408,893	2,426	411,319
Total		-	-	-	5,420,361	-	-	-	-	408,893	408,893	104,260	5,933,514
<i>Virements des bénéfices non répartis</i>													
Virement à la réserve légale		-	-	-	(1,306,281)	1,306,281	-	-	-	-	1,306,281	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	(28,000)	-	28,000	-	-	-	28,000	-	-
Virement à la réserve pour propriétés détenues pour revente		-	-	-	(36,028)	-	-	-	36,028	-	36,028	-	-
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>													
Dividendes		-	-	-	(946,066)	-	-	-	-	-	-	(85,873)	(1,031,939)
Rachats d'actions		-	(5,312)	(5,312)	(16,252)	-	-	-	-	-	-	-	(21,564)
Solde au 30 septembre 2016	G	3,240,025	(5,312)	3,234,713	5,804,114	1,306,281	306,345	24,911	36,028	780,577	2,454,142	255,530	11,748,499

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.

États Consolidés des Flux de Trésorerie

Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	5,522,194	1,880,546
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées	8	(271,054)	(119,425)
Amortissement des immobilisations	10	285,645	252,691
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	14	32,970	19,389
Provision pour pertes sur prêts	9	65,572	207,640
Gain sur dispositions d'immobilisations		(2,944)	(5,308)
Plus-value sur réévaluation de participation	23	(2,799,441)	-
Gain sur cessions de placements en immobilier	12	(12,288)	(20,297)
Gain sur dispositions de propriétés détenues pour revente	13	-	(178)
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes sur prêts en dollars US	9	75,596	23,200
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		10,908,282	7,994,813
(Décaissements) encaissement de prêts, net		(3,109,137)	1,093,903
Augmentation des titres de placements		(3,091,257)	(3,680,219)
Diminution des dépôts à terme auprès de banques		90,013	53,652
Impôts sur le revenu payés		(522,779)	(318,071)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		(71,277)	341,906
Liquidités provenant des activités d'exploitation		7,100,095	7,724,242
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Augmentation de l'actif non courant détenu pour revente net du passif non courant détenu pour revente		(4,705,927)	(57,395)
Acquisitions d'immobilisations	10	(601,658)	(422,122)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	14b	(45,050)	(19,795)
Produits sur dispositions d'immobilisations		20,003	43,615
Effet de conversion net - immobilisations	10	(1,094)	(436)
Effet de conversion net – autres immobilisations incorporelles	14b	(2,204)	143
Effet de conversion en monnaie locale		408,893	207,431
Écart de conversion attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		2,426	661
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		200,164	294,170
Diminution (augmentation) des titres de participation – sociétés affiliées		64,896	(235,672)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(4,659,551)	(189,400)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Paiement de dividendes en espèces - actionnaires UNIBANK S.A.		(900,669)	(920,488)
Paiement de dividendes en espèces à la participation ne donnant pas le contrôle	21	(85,873)	(19,270)
(Diminution) augmentation des fonds empruntés		(1,070,718)	2,428,155
Augmentation des obligations subordonnées		841,232	30,482
Ventes d'actions		-	6,662
Rachats d'actions		(21,564)	(46,352)
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(1,237,592)	1,479,189
Variation nette des liquidités		1,202,952	9,014,031
Liquidités au début de l'exercice		24,473,085	18,316,657
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		4,898,369	2,040,766
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	30,574,406	29,371,454

Voir les notes aux états financiers consolidés

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION

(a) Informations générales

UNIBANK S.A. (www.unibankhaiti.com) est une société anonyme de banque commerciale, propriété de 391 investisseurs privés haïtiens, dont l'activité principale s'étend à des opérations de banque, de finance, de crédit, de courtage et de change, en Haïti et hors d'Haïti, dans les limites permises par la législation régissant les activités bancaires. Elle a été fondée le 20 novembre 1992, a reçu sa licence de banque le 18 janvier 1993, et a inauguré ses opérations au public le 19 juillet 1993.

En Haïti et à l'étranger, UNIBANK S.A., directement, et à travers son Groupe de filiales (**note 21**), offre des services bancaires et financiers à ses clients individuels, commerciaux et institutionnels, à travers ses réseaux nationaux et internationaux:

- de succursales, d'agences, de kiosques de services, de bureaux et d'agents bancaires autorisés en Haïti;
- de distributeurs automatiques de billets (ATM);
- de terminaux électroniques de points de vente (POS);
- d'agents autorisés de transferts aux États-Unis d'Amérique et au Canada; et
- de banques correspondantes et de sociétés internationales de transferts transfrontaliers opérant globalement.

UNIBANK S.A. couvre tout le territoire national et offre également des services bancaires sur Internet (UNIBANK Online). Les grands pôles d'activités de UNIBANK S.A. et de son groupe de filiales sont les suivants:

- Services de banque commerciale et d'affaires à tous les segments de la population urbaine et rurale, ainsi qu'à la Diaspora Haïtienne:
 - segment commercial (micro-entreprises; PME (Petites et Moyennes Entreprises); entreprises de taille moyenne («middle market»); grandes entreprises);
 - segment institutionnel (Organisations Non Gouvernementales - ONG; églises; caisses populaires; ambassades; fonds de pension; etc.);
 - segment «retail» (individus et familles).
- Assurances (assurance-dommages; assurance-vie; micro-assurances)
- Investissements/Placements (secteurs immobiliers, commerciaux et industriels).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION (SUITE)

(a) Informations générales (suite)

La FONDATION UNIBANK, institution philanthropique à but non lucratif créée le 6 avril 2006 par les actionnaires de UNIBANK S.A., n'est pas consolidée dans les présents états financiers. Lors de sa création, la Fondation a reçu à titre de don une dotation permanente et non récupérable de G 100 millions (US\$ 2.5 Millions) de UNIBANK S.A. Elle se finance par les revenus de placements de sa dotation, et par des dons reçus annuellement de UNIBANK S.A.

La FONDATION UNIBANK a pour objectif principal l'implémentation de la politique de responsabilité sociale de UNIBANK S.A., en participant à la promotion de l'Éducation, de la Recherche, des Arts et de la Culture, de la Santé, du Sport, de la Protection de l'Environnement et du Patrimoine National, de l'Esprit d'Entreprise et du Renforcement de l'Etat de Droit et du Civisme en Haïti. Les statuts de la Fondation ont été publiés dans le Journal Officiel d'Haïti, (*Le Moniteur* no. 36 du 17 avril 2008).

(b) Informations légales

L'acte constitutif, la Licence de Banque et les statuts originaux de UNIBANK S.A. ont été publiés au Journal Officiel d'Haïti, *Le Moniteur*, no. 19 en date du 8 mars 1993. Par la suite, le capital social autorisé et les statuts ont été modifiés par les actionnaires (*Le Moniteur*, no. 103 du 28 décembre 1994; no. 74 du 18 septembre 1995; no. 13 du 17 février 1997; no. 43 du 3 juin 2002; no. 6 du 24 janvier 2005; no. 63 du 18 juin 2009; no. 137 du 4 octobre 2011; et no. 62 du 1^{er} avril 2016).

Le domicile légal de la Banque est au no. 157 rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti. La Banque est identifiée fiscalement au numéro 000-014-095-8.

(c) Supervision et Régulation

Conformément aux lois du 17 août 1979 portant sur la création de la Banque de la République d'Haïti (BRH) (*Le Moniteur* no. 72 au 11 septembre 1979) et du 14 mai 2012 portant sur les banques et autres institutions financières (*Le Moniteur* no. 4-Spécial du 20 juillet 2012), la UNIBANK S.A. est régulée et supervisée par la Banque Centrale (www.brh.net).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION (SUITE)

(c) Supervision et Régulation (suite)

En matière de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme (AML/CFT), UNIBANK S.A. répond à la BRH et à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), conformément aux lois du 11 novembre 2013 sanctionnant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (*Le Moniteur* no. 212 du 14 novembre 2013), du 28 septembre 2016 modifiant la loi du 11 novembre 2013 (*Le Moniteur* no. Spécial 15 du 13 octobre 2016), et du 21 février 2001 relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves (*Le Moniteur* no. 97 du 3 décembre 2001). UNIBANK S.A. est enregistrée aux Etats-Unis d'Amérique conformément aux prescrits du «USA Patriot Act» et du «Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)».

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, UNIBANK S.A., outre les prescrits de sa gouvernance d'entreprise et de son Code de Déontologie, répond aux demandes d'information de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) créée par le décret du 8 septembre 2004 (*Le Moniteur* no. 61-Supplément du 13 septembre 2004), et est régie par:

- la loi du 12 mars 2014 portant sur la prévention et la répression de la corruption (*Le Moniteur* no. 87 du 9 juin 2014);
- la Convention InterAméricaine contre la corruption du 1^{er} janvier 2000, ratifiée par le décret du 19 décembre 2000 (*Le Moniteur* no. 57 du 10 juillet 2002); et
- la Convention des Nations Unies contre la corruption du 31 octobre 2003, ratifiée par le décret du 14 mai 2007 (*Le Moniteur* no. 2-Spécial du 13 juin 2007).

UniTransfer S.A. (Haïti) et ses filiales étrangères sont régulées et supervisées :

- par la BRH en Haïti;
- par le US Treasury Department (FinCEN, OFAC et IRS) et le Consumer Financial Protection Bureau (Dodd-Frank Act) au niveau fédéral aux États-Unis d'Amérique;
- par les Banking Departments des 11 États où UniTransfer possède une Licence de Banque comme «Money Transmitter» (Florida, New York, Massachusetts, New Jersey, Connecticut, Georgia, Illinois, Louisiana, Maryland, Pennsylvania et Rhode Island);
- par le Ministère des Finances du Canada (FINTRAC) au niveau fédéral, et par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de la Province de Québec.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION (SUITE)

(c) Supervision et Régulation (suite)

En plus des inspections régulières des organismes de supervision mentionnés ci-dessus, UNIBANK S.A., UniTransfer S.A., UniTransfer USA, Inc., et UniTransfer Canada, Inc., retiennent les services d'auditeurs internationaux indépendants, qualifiés en la matière, pour réaliser des audits externes de leurs programmes de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

(d) Périmètre de consolidation

Les filiales de UNIBANK S.A. consolidées dans les présents états financiers sont présentées à la **note 21**. Les principes de consolidation sont commentés aux **notes 2b et 3d**.

2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de UNIBANK S.A. et de ses filiales (le Groupe) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 15 février 2017.

(b) Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de UNIBANK S.A. et de ses filiales.

Les filiales sont des entités sous le contrôle du Groupe. Une entité est sous le contrôle du Groupe lorsqu'il a le pouvoir de gouverner ses politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et les revenus nets de la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des placements disponibles à la vente (**note 7**), des terrains (**note 10**) et des placements en immobilier (**note 12**) qui sont évalués à leur juste valeur et des titres de participation qui sont présentés à la valeur de consolidation.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans les **notes 3(c), (d), (f), (h) et (i)**.

(d) Opération destinée à être cédée

Une opération destinée à être cédée est une composante des activités du Groupe, dont les activités et flux de trésorerie sont clairement distincts du reste du Groupe et qui:

- Représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte;
- Fait partie d'un plan unique et coordonné visant à céder une ligne d'activité principale ou une zone géographique principale et distincte; **ou**
- Est une filiale acquise exclusivement à des fins de revente.

Le classement comme opération destinée à être cédée a lieu à la date de cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à des fins de revente. Au 30 septembre 2016, en accord avec les dispositions prévues, cette filiale est consolidée et sa position financière est présentée sous les rubriques "Actif détenu pour revente" et "Passif détenu pour revente" et les éléments de résultats associés à DINASA sont présentés sous la rubrique "Opération destinée à être cédée".

Lorsqu'une activité est classée comme opération destinée à être cédée, les résultats nets et les autres éléments des résultats étendus comparatifs sont retraités comme si l'activité répondait aux critères d'une opération destinée à être cédée à compter de l'ouverture de la période comparative.

(e) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(f) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. En particulier, l'information au sujet des principales estimations dans l'application des principes comptables ayant un effet sur l'évaluation des montants reconnus aux états financiers consolidés est incluse dans les notes suivantes:

Note 3 (p)	Réserve générale pour pertes sur prêts - valorisation
Note 7	Placements – juste valeur
Note 8	Titres de participation – juste valeur
Notes 11	Actif non courant détenu pour revente
Notes 3 (e) et 9	Prêts – provision pour pertes sur prêts
Note 10	Immobilisations – amortissement et valorisation
Note 12	Placement en immobilier – juste valeur
Note 13	Propriétés détenues pour revente - valorisation
Note 14	Achalandage – Valorisation
Note 18	Autres éléments de passif – frais courus.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les entités du Groupe et à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, à l'exception des reclassifications effectuées en 2015 aux postes suivants pour être conforme à la présentation courante:

- Dépôts à terme auprès de banques
- Titres de placement
- Titres de participation
- Immobilisations
- Autres immobilisations incorporelles
- Autres éléments d'actif
- Fonds empruntés
- Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées, net d'impôts (DINASA).

Les éléments de résultats liés à l'investissement du Groupe dans Distributeurs Nationaux S.A. (DINASA) sont classés à titre d'opération destinée à être cédée en accord avec IFRS 5, tel que décrit aux **notes 2d et 11**. La quote-part du Groupe de 50% des résultats de DINASA, et les impôts y relatifs, en 2015 ont été reclassés des catégories Autres Revenus et Impôts Reportés en 2015 pour être présentés séparément à l'état consolidé des résultats en accord avec la présentation courante. Les résultats de DINASA pour l'exercice 2016 sont consolidés dans les présents états financiers et présentés sommairement sous la rubrique "opération destinée à être cédée" en accord avec les exigences de présentation IFRS pour une opération destinée à être cédée.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Conversion des comptes exprimés en devises (suite)

Les états financiers des filiales étrangères, Unitransfer International, GFN Real Estate LTD., GFN Real Estate LLC, International Sunrise Partners LLC, GFN Restaurant II LLC et SNI Minoterie L.P., exprimés en dollars US, sont présentés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis en monnaie locale au taux de clôture, et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux effectifs aux dates des transactions. Les écarts de change résultant de la conversion de ces états financiers consolidés sont inscrits au compte "Effet de Conversion" à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus.

(b) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût.

(c) Placements

Les placements sont constitués de placements étrangers et de placements locaux.

Les placements à l'étranger sont composés principalement de bons du Trésor du Gouvernement des États-Unis, et d'obligations d'Agences Fédérales des États-Unis, de pays émergents et de pays de l'OCDE, d'obligations de sociétés. Les placements locaux sont composés de titres et d'obligations de sociétés privées locales et d'obligations du Trésor.

Les placements selon IFRS sont classifiés comme suit:

Placements au coût amorti gardés à échéance

Les placements gardés à échéance sont des instruments non dérivés à paiement fixe et déterminé, et à maturité fixe que la Banque détient dans l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net d'une provision pour perte de valeur, s'il y a lieu. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Placements (suite)

Placements à la juste valeur disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont les placements autres que les placements au coût amorti gardés à échéance. Ils sont reflétés à leur juste valeur déterminée selon les cours publiés sur les marchés boursiers ou suivant la juste valeur disponible. Les fluctuations de juste valeur sur ces placements sont comptabilisées aux résultats.

Les gains et pertes réalisés lors de la vente des placements ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur sont imputés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

La Banque applique les exigences de IFRS 13 qui ont trait à la hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers. Les placements à l'étranger disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, dont les fluctuations sont constatées aux résultats consolidés, sont composés des instruments financiers suivants:

- Les données d'entrée de Niveau 1 s'appliquent aux titres de placements disponibles à la vente et s'entendent des cours auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs ou des actifs identiques.
- Les données d'entrée de Niveau 2 s'appliquant aux placements locaux sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de Niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement. Ils comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de Niveau 3 s'appliquant aux autres titres de placement sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation.

(d) Titres de participation

Les titres de participation représentent des placements à long terme dans différentes entreprises. **Les entreprises associées** sont celles dans lesquelles le Groupe a une influence significative, mais ne contrôle pas leurs politiques financières et opérationnelles. Une influence significative existe si le Groupe contrôle entre 20% et 50% des droits de vote d'une autre entité. Une **coentreprise** est une entité dont le Groupe partage le contrôle avec une autre entité ou un autre Groupe.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Titres de participation (suite)

Les titres de participation dans les entreprises associées (et les coentreprises) sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et subséquemment évalués à la valeur de consolidation. Cette méthode consiste à ajouter au coût d'acquisition la quote-part des résultats enregistrés par les entreprises associées et coentreprises, et à déduire la quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les titres de participation de moins de 20% sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont reflétés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(e) Prêts

Les prêts initiés par la Banque sont présentés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs sont ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Ils sont remis sur la méthode de comptabilité d'exercice lorsque les versements du capital et d'intérêts sont à jour et que la Direction n'a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque a accepté de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ils sont reclassifiés comme prêts courants après que les dispositions de restructuration soient respectées et si les critères de classification de prêts courants sont conformes.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances antérieurement radiées sont comptabilisées à la provision pour pertes sur prêts au bilan consolidé. Les soldes des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux micro-entreprises sont radiés lorsqu'ils sont arriérés respectivement de 270 jours et 180 jours.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Prêts (suite)

À la date du bilan, le Groupe évalue les pertes de valeur sur son portefeuille de prêts basé sur l'existence évidente d'une perte de valeur. Un prêt a subi une perte de valeur s'il existe une évidence démontrant qu'une perte, survenue après la date d'enregistrement du prêt, affecte les flux de trésorerie futurs estimés du prêt.

La Banque établit une provision pour pertes sur prêts en prenant en considération des éléments probants spécifiques tels que les arriérés de créance, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, la situation financière de l'emprunteur et des conditions économiques engendrant des risques de pertes qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec des caractéristiques de risques similaires. Cette provision est également basée sur l'expérience et le jugement de la Direction.

La Banque maintient un compte de provision pour pertes sur prêts montré en réduction des prêts. Ce compte est augmenté de l'estimation de perte de valeur réelle sur le portefeuille imputée à l'état consolidé des résultats et réduit par les radiations nettes des recouvrements, tenant compte de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions pour pertes sur prêts exprimées en dollars US.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède l'estimation de perte de valeur calculée selon les normes IFRS, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir des actionnaires **(3p)**.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains qui ont été réévalués à leur juste valeur en accord avec le traitement permis par la Norme Internationale d'Information Financière no. 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être mis en utilisation.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Immobilisations (suite)

La juste valeur des terrains a été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des experts indépendants en immobilier. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux moyennes des justes valeurs. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs, à un poste de réserve de réévaluation-terrains à l'avoir des actionnaires **(3q)**.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	2.5% -5.0%
Mobilier et équipements	20%
Équipements informatiques	20%
Améliorations locatives	10% - 20%
Véhicules	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle de différentes catégories d'immobilisations sont revues périodiquement.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé des résultats. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéfices non répartis.

(g) Actif disponible à la vente

Un actif est classé comme actif disponible à la vente lorsque sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue et la vente est hautement probable.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en garantie de créances reprises par voie légale ou en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes des prêts et des intérêts à recevoir lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en y ajoutant les frais déboursés par la Banque à des fins de reprises. Ces biens sont enregistrés au moindre du coût ou de la juste valeur estimative.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés seront activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces biens est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 13**). Cette réserve est constituée en déduction des bénéfices non répartis dans un sous-compte de l'avoir des actionnaires intitulé "Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente" et n'est pas sujette à distribution.

(i) Placement en immobilier

Un placement en immobilier, présenté aux autres actifs, représente un immeuble détenu à l'étranger par la Banque pour une période indéterminée, en prévision que ce bien connaîtra un accroissement en valeur par rapport à sa valeur comptable d'origine. Ce placement en immobilier génère des revenus de location.

Cet immeuble est gardé à sa juste valeur et n'est pas amorti. La juste valeur est réévaluée périodiquement en fonction des conditions de marché, tenant compte des ventes de propriétés similaires effectuées en cours de l'exercice (**note 12**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Placement en immobilier (suite)

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans la juste valeur de ce placement en immobilier est comptabilisée net de l'impôt reporté y relatif, le cas échéant, à l'état consolidé des résultats. Vu le domicile fiscal des sociétés qui détiennent cet immeuble, il n'est pas assujéti à l'impôt reporté.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion de l'immeuble sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

(j) Achalandage et autres immobilisations incorporelles

L'achalandage représente l'écart du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti et est évalué à chaque fin d'exercice afin d'identifier toute perte de valeur. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des évènements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

L'achalandage est évalué pour chaque acquisition et est reflété aux autres éléments d'actif si le prix d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis. Si le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, il en résulte un achalandage négatif (gain) qui est reflété aux résultats consolidés de l'exercice.

Les logiciels informatiques, composant les autres immobilisations incorporelles, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux variant entre 20% et 100%.

(k) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations, et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(l) Dépôts et obligations à terme et subordonnées

Les dépôts et les obligations à terme et subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces passifs est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(m) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires.

(n) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. Le surplus d'apport est diminué lors de l'achat d'actions de trésorerie, de l'excédent de la valeur de rachat par rapport à la valeur nominale des actions. Cet excédent est imputé aux bénéfices non répartis lorsque le surplus d'apport devient nul.

(o) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés anonymes, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu de chaque entité, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société sujette à cette loi. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2015, mise en vigueur le 30 septembre 2015, tel qu'autorisé par la Banque Centrale, la réserve légale au 30 septembre 2015 a été virée au capital-actions libéré.

(p) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles et les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(q) Réserve de réévaluation-terrains

La plus-value résultant de la réévaluation des terrains est reflétée au poste de réserve de réévaluation-terrains à l'avoir des actionnaires. Le solde de ce poste sera viré aux bénéfices non répartis quand les terrains seront vendus. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un terrain déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains de l'avoir des actionnaires.

(r) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les placements et les dépôts, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les obligations à terme et subordonnées.

Les revenus d'intérêts sur prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, l'intérêt couru sur les prêts cesse d'être comptabilisé. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquentement sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

(s) Commissions

Les revenus et dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus.

Les commissions qui sont importantes dans le calcul des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans ce calcul.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés et sont calculés sur la base du revenu avant impôts consolidé. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux légaux ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la société. Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, le cas échéant.

La dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé des résultats, à l'exception des impôts se rapportant à des éléments de résultats étendus. Dans ces cas, l'effet fiscal y relatif est également reporté aux résultats étendus. Les éléments de résultats étendus, le cas échéant, sont reflétés nets d'impôts à l'exception de l'effet de conversion des filiales étrangères qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, parce qu'il est peu probable que cette différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Le groupe comptabilise l'impôt sur le revenu relatif à la quote-part des revenus des filiales non consolidées à titre d'impôt reporté au poste Autres Éléments de Passif. Le compte d'impôt reporté est augmenté annuellement de la provision d'impôts calculée sur la base de 20% des quote parts des revenus annuels et diminué des impôts payés à la distribution de dividendes ou lorsque ces quote-parts sont réinvesties dans le cadre d'une augmentation de dividendes. L'impôt reporté relatif à la DINASA représente l'impôt sur les quote-parts antérieures non distribuées mais qui sont reflétées en 2016 dans l'impôt sur l'opération destinée à être cédée.

Le Groupe a comptabilisé l'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains aux autres éléments de passif. Cet impôt reporté sera renversé lors de la vente des terrains.

(u) Réserves obligatoires sur dépôts et autres passifs

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires non rénumérées totalisant 44% sur les passifs en gourdes et 48% sur les passifs en monnaies étrangères aux 30 septembre 2016 et 2015. Ces réserves sont constituées dans la même monnaie que les passifs couverts.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice attribuable aux actionnaires de UNIBANK S.A. par la moyenne pondérée des actions ordinaires équivalentes en circulation au cours de l'exercice.

(w) Assurances

Les primes d'assurance sont reconnues comme revenu proportionnellement à la durée de couverture des contrats d'assurance y relatifs, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les primes d'assurance non encore reconnues comme revenu à la date du bilan sont présentées au passif dans les primes non acquises. Le revenu généré par les primes d'assurance est présenté sans tenir compte des commissions y relatives, et net des taxes ou autres charges imposées sur les primes.

(x) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications aux normes et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2016. Elles n'ont pas été appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés et ne devraient pas avoir un impact important sur les états financiers consolidés du Groupe.

(4) GESTION DES RISQUES

(a) *Approche stratégique à la gestion des risques*

La gestion efficace des risques est au cœur de la stratégie générale de UNIBANK. Dans tous les segments d'affaires et marchés dans lesquels elle opère, la Banque travaille pour maintenir une culture disciplinée et forte de gestion des risques. Le renforcement de cette culture d'entreprise basée sur une gestion efficace des risques fait partie intégrante des tâches des administrateurs et des employés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(a) Approche stratégique à la gestion des risques (suite)

À UNIBANK, les risques sont regroupés dans les quatre grandes catégories suivantes:

- 1) les risques financiers, comprenant les risques de crédit, de liquidités et de marché;
- 2) les risques opérationnels couvrant le risque de pertes résultant de processus, de ressources humaines et de systèmes internes inadéquats ou défaillants, ainsi que d'évènements externes tels que les catastrophes naturelles ou les attaques terroristes;
- 3) les risques d'insolvabilité liés à la gestion des capitaux propres;
- 4) les autres risques: risques stratégiques; risques de réputation; risques d'assurances; et risques environnementaux.

Le Conseil d'Administration et la Haute Direction de la Banque ont le devoir et le pouvoir d'établir et de superviser la stratégie de gestion efficace des risques, ainsi que la structure de gouvernance qui y est associée. Ils mettent en application les trois lignes de défense préconisées par le Comité de Bâle sur le contrôle et la supervision bancaires, à savoir: 1) les gestionnaires de lignes/segments/unités d'activités; 2) la gestion du risque opérationnel au niveau de l'entreprise; 3) une revue indépendante par les structures d'audit et de contrôle internes et externes.

Les politiques de gestion de risque du Groupe sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est exposé, d'établir les limites de risques et des contrôles appropriés. Les politiques de gestion de risques sont réévaluées en fonction de l'évolution des conditions de marché, des produits et services offerts. Le Groupe, à travers son Code de Déontologie et ses programmes de formation, vise à développer et à maintenir un environnement de contrôle dans lequel tous les collaborateurs sont imbus de leurs rôles et obligations.

(b) Structure de gouvernance et de gestion des risques

Le Conseil d'Administration est responsable de la gestion et de la supervision de la structure de gouvernance établie pour la gestion efficace des risques. Son Comité Exécutif assisté de la Haute Direction de la Banque suit de façon toute particulière les risques financiers et non financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(b) Structure de gouvernance et de gestion des risques (suite)

Le Conseil a établi plusieurs comités qui ont la responsabilité de développer et d'évaluer les politiques de gestion de risques dans des domaines spécifiques. Parmi les plus importants, nous pouvons citer les comités suivants:

- ***Comité de Crédit:*** Le Comité de Crédit a l'autorité et la responsabilité d'approuver, de modifier ou de rejeter les demandes, les limites et les engagements de crédit. Ce Comité définit la politique de crédit de la Banque, assure la gestion du risque de crédit et surveille la qualité du portefeuille de crédit.
- ***Comité de Révision des Crédits ("Loan review"):*** Ce Comité a l'autorité pour évaluer le degré de risques inhérents à un crédit et décider de la classification des dossiers de crédit, de la stratégie, de la fréquence des révisions, des radiations, des abandons, et de toute action à entreprendre pour protéger la Banque contre le risque de non-remboursement d'un crédit.
- ***Asset-Liability Management Committee (ALCO):*** Le Comité de Gestion du Bilan (actif/passif) met en œuvre une politique prudente de gestion des risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts. Ce Comité réunit chaque semaine toutes les grandes directions de la Banque pour discuter de la gestion du bilan et donner des directives en matière de taux d'intérêts, de change et des décisions d'emprunts et de placements.
- ***Comité d'Investissement:*** Ce Comité supervise la Trésorerie dans l'application de la politique d'investissement établie par le Conseil d'Administration. Il approuve les décisions de placement, les types d'instruments financiers qui peuvent être acquis, les maturités des instruments, etc.
- ***Comité d'Audit:*** Le Comité d'Audit à UNIBANK assure: le suivi du processus d'élaboration de l'information financière; le contrôle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de l'audit interne, et de la gestion des risques de la Banque; et la supervision de la vérification externe indépendante des comptes annuels et des comptes consolidés.
- ***Comité de Conformité ("Compliance")*** Ce Comité de Conformité veille à ce que les politiques et procédures de UNIBANK soient dans le respect des lois, du Code de Déontologie de la Banque et d'autres textes réglementaires. Il supervise le respect par UNIBANK de ses obligations légales et assure la surveillance du risque de blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(c) Gestion des capitaux propres

Un ratio de capital adéquat revêt une importance stratégique pour faire face aux risques d'insolvabilité d'une institution financière. Les capitaux propres constituent la première et la plus importante ligne de défense de UNIBANK dans la gestion des risques d'insolvabilité. En plus de ses capitaux propres, UNIBANK utilise également des instruments de quasi-capital tels que les dettes subordonnées à long terme, et d'autres fonds propres réglementaires admis dans le calcul des ratios de capital. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue régulièrement tant son niveau de capitalisation, que sa capacité d'assumer son développement futur et de maintenir à un niveau adéquat ses ratios de capital. UNIBANK a pour politique de maintenir des ratios de capital qui lui permettent de garder la confiance de ses déposants, de ses investisseurs et des différents acteurs du marché.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres (Circulaire no. 88). La Banque respecte, aux 30 septembre 2016 et 2015, les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres. En effet, tout établissement bancaire doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres:

Ratio actif/fonds propres - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.

Ratio fonds propres/actifs à risque - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en capital à caractère plus permanent, Catégorie I, attribuable aux actionnaires ordinaires hormis les réserves pour réévaluation et les réserves générales pour pertes sur prêts et perte de valeur des propriétés détenues pour revente, et le capital de Catégorie II, composé essentiellement des obligations subordonnées.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les ratios de UNIBANK S.A. étaient comme suit:

	2016	2015
Ratio actif/fonds propres	7.35 fois	10.53 fois
Ratio fonds propres/actifs à risque	24.44%	19.76%

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(d) Gestion des risques financiers

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché, incluant les risques de taux d'intérêts, de change et de juste valeur.

d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Si UNIBANK S.A. ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses engagements et demandes de sorties de fonds, elle s'expose alors à un risque de liquidités. La gestion efficace et prudente des liquidités est un élément essentiel de la politique de la Banque pour maintenir la confiance du marché et protéger son capital.

Pour gérer ce risque, le Comité de Gestion du Bilan (Asset-Liability Management Committee - ALCO) de UNIBANK S.A. met en œuvre une politique prudente et dynamique de gestion des liquidités qui lui permet de disposer de moyens de règlements immédiatement disponibles pour répondre à ses engagements exigeant des sorties de fonds. De plus, la Banque porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, s'assurant ainsi de l'adéquation entre ses ressources et ses obligations, tout en respectant les exigences réglementaires qui s'appliquent à elle et à ses filiales.

La Banque assure une surveillance quotidienne de ses liquidités ainsi qu'une gestion dynamique de ses besoins de liquidités, tant immédiats qu'à moyen et long terme. Cette surveillance est exercée par la Trésorerie, sous la supervision du Comité de Gestion du Bilan. Ce Comité se réunit régulièrement chaque semaine, et au besoin, pour examiner la situation des réserves et liquidités de la Banque, pour prendre les décisions appropriées et apporter les amendements à la politique de gestion de la Trésorerie, au cas où il s'avère nécessaire de le faire.

UNIBANK S.A. respecte les normes de la Banque Centrale en matière de liquidités. Aux 30 septembre, elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 78 (**note 3u**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Le profil de maturité des passifs financiers de UNIBANK S.A. par tranche d'échéance est comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	0 -3 mois	3-6 mois	6 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts (note 16):					
Dépôts à vue	G 25,299,146	-	-	-	25,299,146
Dépôts d'épargne	25,334,707	-	-	903,584	26,238,291
Dépôts à terme	<u>7,061,677</u>	<u>1,731,200</u>	<u>4,145,679</u>	<u>-</u>	<u>12,938,556</u>
	<u>57,695,530</u>	<u>1,731,200</u>	<u>4,145,679</u>	<u>903,584</u>	<u>64,475,993</u>
Fonds empruntés (note 17)	1,584,534	2,300,538	-	50,339	3,935,411
Engagements: acceptations et lettres de crédit	336,686	-	-	-	336,686
Obligations subordonnées (note 19)	-	-	-	971,714	971,714
Autres éléments de passif	<u>3,548,821</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3,548,821</u>
	<u>5,470,041</u>	<u>2,300,538</u>	<u>-</u>	<u>1,022,053</u>	<u>8,792,632</u>
G	63,165,571	4,031,738	4,145,679	1,925,637	73,268,625

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)	0 -3 mois	3-6 mois	6 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts (note 16):					
Dépôts à vue	G 22,325,502	-	-	-	22,325,502
Dépôts d'épargne	21,144,743	-	-	1,187,133	22,331,876
Dépôts à terme	<u>2,884,881</u>	<u>2,875,840</u>	<u>3,149,612</u>	<u>-</u>	<u>8,910,333</u>
	<u>46,355,126</u>	<u>2,875,840</u>	<u>3,149,612</u>	<u>1,187,133</u>	<u>53,567,711</u>
Fonds empruntés (note 17)	4,640,543	-	-	365,586	5,006,129
Engagements: acceptations et lettres de crédit	153,667	-	-	-	153,667
Obligations subordonnées (note 19)	-	-	-	130,482	130,482
Autres éléments de passif	<u>3,291,496</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3,291,496</u>
	<u>8,085,706</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>496,068</u>	<u>8,581,774</u>
G	54,440,832	2,875,840	3,149,612	1,683,201	62,149,485

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. met en place divers mécanismes et politiques lui permettant d'assurer un suivi rigoureux et systématique de ses liquidités, de son portefeuille de placements, de son portefeuille de prêts et des autres actifs.

L'exposition aux risques de crédit concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Liquidités (note 5)		
Dépôts à la BRH (Banque Centrale) et à la BNC G	27,048,565	26,528,586
Dépôts dans des banques étrangères	1,286,060	1,418,078
Effets en compensation	<u>640,565</u>	<u>494,562</u>
	<u>28,975,190</u>	<u>28,441,226</u>
Dépôts à terme auprès de banques (note 6)	<u>688,289</u>	<u>778,302</u>
Placements		
Placements à l'étranger (note 7)	11,530,043	8,269,950
Placements locaux (note 7)	<u>722,713</u>	<u>891,549</u>
	<u>12,252,756</u>	<u>9,161,499</u>
Crédit		
Prêts, net (note 9)	25,449,090	22,481,121
Acceptations et lettres de crédit	<u>336,686</u>	<u>153,667</u>
	<u>25,785,776</u>	<u>22,634,788</u>
Autres actifs (note 15)		
À recevoir – agents de transferts	259,827	214,036
Intérêts à recevoir	191,435	173,339
Comptes à recevoir – sociétés apparentées	135,472	126,934
Primes à recevoir – UniAssurances S.A.	128,724	121,390
Avances – fournisseurs et autres	111,322	80,190
Avances aux dirigeants et aux cadres	14,866	44,695
À recevoir des réassureurs – UniAssurances S.A.	1,027	1,213
Dividendes à recevoir	-	7,127
Autres	<u>237,828</u>	<u>210,548</u>
	<u>1,080,501</u>	<u>979,472</u>
Total des actifs financiers	G 68,782,512	61,995,287

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i. Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme adéquatement capitalisées. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par le Comité de Gestion du Bilan. Aux 30 septembre 2016 et 2015 respectivement, 90% et 92% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves obligatoires sur passifs.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

ii. Dépôts à terme auprès de banques

Les dépôts à terme auprès des banques étrangères sont considérés comme des instruments à très faibles risques.

iii. Placements

Le risque de placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. a élaboré et mis en place des politiques et procédures qui définissent clairement la nature et la qualité des titres de placement choisis.

Les principaux paramètres de la politique de la Banque sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, ayant un niveau élevé de liquidités, aisément disponibles, et dont le risque de perte sur capital est minime ou insignifiant.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii. Placements (suite)

- Investir à l'étranger dans des banques et/ou instruments dont la cote est exclusivement «*Investment Grade*» (AAA, AA, A, BBB) tels les Bons du Trésor Américain ou les Certificats de Dépôt émis par les banques américaines ou européennes de premier choix. Les instruments émis par les sociétés (obligations, billets de trésorerie, obligations garanties) ont un classement "investment grade".
- Investir en Haïti dans les obligations du Trésor Haïtien émis par la République d'Haïti.
- S'abstenir de prendre des positions à caractère spéculatif.
- Éviter la concentration par montant, par secteur, par type d'instrument et par institution financière. En ce sens, des limites ont été établies par le Comité de Gestion du Bilan.

La Banque considère les Bons du Trésor des États-Unis et d'Agences Fédérales des États-Unis comme des placements sans risque. Les obligations, les placements en obligations d'entreprises et autres instruments similaires sont considérés comme des placements à risque modéré tout en ayant une classification «Investment Grade». Pour gérer ce risque, le Groupe investit dans des instruments dont il maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. Les informations financières sont revues périodiquement pour évaluer la viabilité de ces placements.

Ainsi, la Direction considère comme faible le risque relatif aux obligations du Trésor Haïtien. La Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais contractuels.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

v. Crédit

La politique de crédit est définie par le Comité de Crédit qui assure ainsi la gestion du risque de crédit. Le Comité de Crédit, constitué d'Administrateurs et d'Officiers Exécutifs faisant partie du Conseil d'Administration et de la Direction de la Banque, se réunit hebdomadairement et au besoin pour statuer sur les requêtes d'approbation, de renouvellement ou d'amendement des facilités de crédit. Le processus d'approbation de crédit est aussi renforcé par la mise en place, en plus de la Direction de l'Administration du Crédit, d'une unité de contrôle et d'évaluation des risques de crédit, soit la Direction des Risques de Crédit. Cette direction effectue, entre autres, la révision indépendante des dossiers de crédit, tant sur le plan de la documentation que de la qualité du risque.

Pour la couverture des risques de crédit, la capacité de UNIBANK S.A. à faire face à des pertes éventuelles est assurée par une diversification appropriée de ses risques, par la nature des garanties du portefeuille, par l'importance de ses fonds propres et des provisions constituées pour pertes sur prêts. Les garanties exigées de la clientèle constituent un facteur important de couverture des risques, une partie du portefeuille étant assortie de garanties tangibles de premier ordre.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte, aux 30 septembre 2016 et 2015, les normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, la Circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit à accorder à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs et aux principaux secteurs de l'économie, et la Circulaire no. 97 exigeant que les prêts en devises n'excèdent pas 50% des passifs en devises.

vi. Autres actifs

La Banque considère comme faible le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Répartition géographique des actifs financiers

La répartition par secteur géographique, sur la base de la localisation du risque ultime des actifs financiers, de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Liquidités		
Haïti	G 27,673,371	27,019,271
États-Unis	1,119,829	1,165,453
Canada	78,991	84,512
Europe	<u>102,999</u>	<u>171,990</u>
	<u>28,975,190</u>	<u>28,441,226</u>
Dépôts à terme auprès de banques		
États-Unis	295,068	465,452
Canada	<u>393,221</u>	<u>312,850</u>
	<u>688,289</u>	<u>778,302</u>
Placements		
Haïti	722,713	891,549
États-Unis	9,882,320	6,970,605
Autres (Pays OCDE)	1,429,436	1,092,966
Pays émergents	<u>218,287</u>	<u>206,379</u>
	<u>12,252,756</u>	<u>9,161,499</u>
Crédit		
Haïti	<u>25,785,776</u>	<u>22,634,788</u>
Autres actifs		
Haïti	1,080,501	979,472
Total des actifs financiers	G 68,782,512	61,995,287

d3) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement: le risque de taux d'intérêts, le risque de change et le risque de juste valeur des actifs financiers. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent à la Banque d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants et des actionnaires.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ

i. Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs sur le bénéfice et par conséquent, le capital du Groupe. Il résulte de l'incapacité à ajuster promptement les taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs de telle sorte qu'il y ait une variation négative dans la marge nette d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et du profil d'échéance des instruments financiers.

En matière de gestion du risque de taux d'intérêts, la majeure partie du portefeuille de crédit de UNIBANK S.A. est placée à taux variables, permettant à l'institution d'ajuster, à sa seule discrétion, le rendement de son portefeuille de crédit à son coût des fonds. En outre, environ 54% du portefeuille de crédit a une maturité de 12 mois ou moins aux 30 septembre 2016 et 2015, ce qui permet à la Banque de minimiser le risque de transformation entre emplois et ressources, l'objectif étant de réduire l'impact défavorable d'une variation des taux d'intérêts sur les résultats et sur la situation nette de la Banque.

Les fluctuations de taux d'intérêts ont peu d'impact sur les comptes à vue (gourdes et dollars), essentiellement non porteurs d'intérêts, et les comptes d'épargne (gourdes et dollars). Ils représentent respectivement 39% et 41 % au 30 septembre 2016, et 42% chacun, au 30 septembre 2015, du portefeuille de dépôts, de UNIBANK S.A. ce qui constitue respectivement 81% et 83% du total des dépôts.

De plus, UNIBANK S.A. gère rigoureusement la situation des taux d'intérêts appliqués sur les portefeuilles suivants:

- les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque;
- les obligations du Trésor Haïtien;
- dépôts à terme auprès de banques
- les placements locaux;
- les placements à l'étranger qui sont régulièrement évalués à leur valeur marchande selon l'évolution du marché;
- les emprunts et les obligations à terme et subordonnées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i. Risque de taux d'intérêts (suite)

L'adéquation des taux d'intérêts appliqués à ces portefeuilles est revue régulièrement par la Direction de UNIBANK S.A. qui détermine le positionnement approprié de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et assure la couverture de tout risque de taux.

En fin d'exercices, le profil des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2016	%	2015
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	11%	G 4,292,299	13%	4,346,428
Passifs financiers	34%	<u>17,108,094</u>	34%	<u>13,860,253</u>
Net		<u>(12,815,795)</u>		<u>(9,513,825)</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	89 %	34,903,329	87%	28,612,480
Passifs financiers	66 %	<u>32,526,824</u>	66%	<u>26,807,935</u>
Net		G 2,376,505		1,804,545

La Banque est exposée au risque de taux d'intérêts; en effet, la croissance de l'écart d'environ G 3.2 milliards entre le volume net des actifs et des passifs financiers à taux fixe, accompagnée d'une asymétrie des échéances ont accru le risque de taux d'intérêts en 2016. Toutefois, compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats du Groupe:

- Les actifs financiers à taux fixes sont constitués d'environ 16% de dépôts à terme, 16% d'obligations du Trésor et 68% de prêts.
- Les passifs financiers à taux fixes sont constitués à 76% de dépôts à terme dont la durée varie entre un mois et plus d'un an.
- 89% des actifs financiers et 66% des passifs financiers sont à des taux variables.
- Les actifs financiers à taux variables sont constitués à 65% de prêts, 33% de placements disponibles à la vente et de 2% en dépôts à un jour.
- Les passifs financiers à taux variables sont constitués à 81% de dépôts d'épargne, à 17% de dépôts à vue qui sont essentiellement des dépôts à un jour et à 2% d'emprunts.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii. Risque de change

Le risque de change résulte du non-appariement entre la valeur de l'actif détenu en une devise et celle du passif libellé dans la même devise, pouvant amener la Banque à détenir une position longue ou une position courte, sujette aux fluctuations de la gourde par rapport au dollar américain ou à d'autres devises.

En ce qui concerne la gestion du risque de change, la politique de UNIBANK S.A. a toujours été de maintenir la position opérationnelle de change (trading position) dans des limites très étroites. En effet, la politique en place interdit de garder des positions à caractère spéculatif, la Banque vendant quotidiennement sa position opérationnelle.

La Banque a des filiales étrangères dont les actifs et passifs financiers sont détenus en dollars.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par devises des actifs et passifs financiers consolidés de la Banque et de ses filiales tant en Haïti qu'à l'étranger aux 30 septembre:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G	7,143,606	23,229,659	201,141
Dépôts à terme auprès de banques		-	688,289	-
Placements		623,425	11,629,331	-
Crédit, net		9,612,133	15,836,957	-
Acceptations et lettres de crédit		-	336,686	-
Autres actifs		<u>533,644</u>	<u>546,841</u>	<u>16</u>
Total des actifs financiers		<u>17,912,808</u>	<u>52,267,763</u>	<u>201,157</u>
Dépôts		21,681,532	42,618,985	175,476
Fonds empruntés		897,286	3,038,125	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit		-	336,686	-
Obligations subordonnées		-	971,714	-
Autres passifs		<u>1,453,954</u>	<u>2,077,786</u>	<u>17,080</u>
Total des passifs financiers		<u>24,032,772</u>	<u>49,043,296</u>	<u>192,556</u>
Actifs (passifs), net	G	<u>(6,119,964)</u>	<u>3,224,467</u>	<u>8,601</u>

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ de G 49 millions selon le cas.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****ii. Risque de change (suite)****30 septembre 2015**

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 10,304,086	18,883,569	183,799
Dépôts à terme auprès de banques	-	778,302	-
Placements	810,156	8,351,433	-
Crédit, net	9,231,389	13,249,732	-
Acceptations et lettres de crédit	-	153,667	-
Autres actifs	<u>428,802</u>	<u>550,659</u>	<u>12</u>
Total des actifs financiers	<u>20,774,433</u>	<u>41,967,362</u>	<u>183,811</u>
Dépôts	20,077,353	33,315,823	174,535
Fonds empruntés	4,775,644	230,485	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	153,667	-
Obligations subordonnées	-	130,482	-
Autres passifs	<u>1,521,202</u>	<u>1,768,461</u>	<u>1,833</u>
Total des passifs financiers	<u>26,374,199</u>	<u>35,598,918</u>	<u>176,368</u>
Actifs (passifs), net	G (5,599,766)	6,368,444	7,443

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ de G 122 millions selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2016	2015
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollars US	65.5368	52.1417
Euros	73.6961	58.2319
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollars US	60.8670	48.8716
Euros	67.4046	55.6954

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

iii. Juste valeur des actifs et passifs financiers

À l'exception des placements à l'étranger dont la juste valeur est divulguée à la **note 7**, la valeur comptable des actifs et passifs financiers est à peu près équivalente à leur juste valeur étant donné qu'ils portent des taux d'intérêts alignés sur les taux du marché.

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités comprennent:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Encaisse	G	1,599,216	930,228
Dépôts à la BRH et à la BNC		27,048,565	26,528,586
Dépôts dans des banques étrangères		1,286,060	1,418,078
Effets en compensation		<u>640,565</u>	<u>494,562</u>
	G	<u>30,574,406</u>	<u>29,371,454</u>

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) font partie de la couverture de réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les dépôts dans des banques étrangères représentent principalement des comptes placés à un jour portant un taux d'intérêts moyen de 0.02%.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, Unitransfer International, opérant aux États-Unis d'Amérique et au Canada, a donné en garantie au Banking Department des états où elle opère, des dépôts s'élevant à G 24,308M (\$US 371M) et G 17,751M (\$US 340M), respectivement. Ces dépôts portent intérêts à des taux variant entre 0.10% et 0.25% au 30 septembre 2016, et variant entre 0.10% et 0.40% au 30 septembre 2015.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Liquidités en gourdes	G	7,143,606	10,304,086
Liquidités en devises		<u>23,430,800</u>	<u>19,067,368</u>
	G	<u>30,574,406</u>	<u>29,371,454</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(6) DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES

Les dépôts à terme auprès de banques étrangères gardés à échéance s'établissent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Dépôts à terme	G	688,289	778,302
Taux d'intérêts		0.6% à 1.65%	0.25% à 1.65%
Échéance		2 à 48 mois	1 à 18 mois

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les dépôts à terme auprès des banques aux États-Unis incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 393,221 M (\$US 6,000M) et G 417,134M (\$US 8,000M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur les lignes de crédit aux 30 septembre 2016 et 2015.

(7) TITRES DE PLACEMENTS

Aux 30 septembre, les placements sont répartis comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Disponibles à la vente :			
Placements à l'étranger évalués à la juste valeur dont les fluctuations sont constatées à l'état consolidé des résultats (a)	G	<u>11,530,043</u>	<u>8,269,950</u>
Détenus jusqu'à échéance:			
Obligations du Trésor (b)		585,195	771,926
Autres obligations locales (c)		<u>99,288</u>	<u>81,393</u>
		<u>684,483</u>	<u>853,319</u>
Autres titres de placements disponibles à la vente:			
Actions de sociétés locales (d)		38,230	38,230
Total des placements	G	12,252,756	9,161,499

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les placements disponibles à la vente incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 1,643,073 M (\$US 25,071M) et G 1,340,876M (\$US 25,716M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur les lignes de crédit aux 30 septembre 2016 et 2015.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)

30 septembre 2016

Juste Valeur Niveau 1

(En milliers de gourdes)		Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux d'intérêts
Bons du Trésor des États-Unis	G	33,004	132,150	534,558	67,696	767,408	0.90%
Obligations d'Agences Fédérales US		394,218	757,683	2,045,808	99,675	3,297,384	1.00 %
Obligations de sociétés américaines		848,271	1,862,752	2,887,256	219,250	5,817,529	1.57%
Bons du Trésor des gouvernements des pays émergents		19,880	-	79,805	-	99,685	1.94%
Obligations de sociétés des pays émergents		-	-	118,602	-	118,602	1.76%
Obligations de sociétés des pays de l'OCDE		278,502	394,114	483,523	-	1,156,139	1.44%
Institutions Supra Nationales (SNAT)		39,420	26,421	140,583	-	206,424	0.84%
Bons du Trésor des gouvernements des pays de l'OCDE		-	-	66,872	-	66,872	1.97%
Juste valeur	G	1,613,295	3,173,120	6,357,007	386,621	11,530,043	
Valeur au coût	G	1,614,106	3,170,478	6,339,145	387,123	11,510,852	
Plus (moins)-value	G	(811)	2,642	17,862	(502)	19,191	

30 septembre 2015

Juste Valeur Niveau 1

(En milliers de gourdes)		Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux d'intérêts
Bons du Trésor des États-Unis	G	78,251	53,290	132,201	-	263,742	0.63%
Obligations d'Agences Fédérales US		1,429,442	706,728	552,620	-	2,688,790	0.57 %
Obligations de sociétés américaines		297,770	1,114,884	2,605,419	-	4,018,073	1.56%
Bons du Trésor des gouvernements des pays émergents		-	21,780	63,529	-	85,309	1.76%
Obligations de sociétés des pays émergents		26,147	-	94,924	-	121,071	1.69%
Obligations de sociétés des pays de l'OCDE		26,326	317,685	627,390	-	971,401	1.69%
Institutions Supra Nationales (SNAT)		-	42,041	53,463	-	95,504	0.73%
Bons du Trésor des gouvernements des pays de l'OCDE		26,060	-	-	-	26,060	2.27%
Juste valeur	G	1,883,996	2,256,408	4,129,546	-	8,269,950	
Valeur au coût	G	1,884,005	2,265,251	4,150,752	-	8,300,008	
Plus (moins)-value	G	(9)	(8,843)	(21,206)	-	(30,058)	

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)

(b) Les placements locaux détenus jusqu'à échéance peuvent être classés au **Niveau 2** et comprennent:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Obligations du Trésor, Ministère de l'Économie et des Finances (i)	G 410,195	546,926
Taux	7%	7%
Durée	60 mois	60 mois
Obligations du Trésor, Ministère de l'Économie et des Finances – PSUGO (ii)	G 175,000	225,000
Taux	6%	6%
Durée	60 mois	60 mois
	G 585,195	771,926

i) Le 15 septembre 2014, le Ministère de l'Économie et des Finances a émis des obligations du Trésor dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la BRH et l'autre 50% a été acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la BRH en date du 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées. Elles sont remboursables en versements mensuels égaux à compter du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la BRH et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 137 millions dont G 15 millions et G 5 millions ont été reconnus en 2016 et 2015, respectivement.

Ces obligations font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

ii) Des Obligations du Trésor dématérialisées ont été émises le 4 mars 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances pour renforcer le Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO) dans le cadre du Protocole d'Accord signé le 30 janvier 2015 avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et la BRH. Ces obligations sont remboursables à compter du 30 mars 2015. Les intérêts au taux de 6% sont reconnus sur une base dégressive en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la BRH. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 38 millions dont G 11 millions et G 8 millions ont été reconnus en 2016 et 2015 respectivement. Ces obligations sont déductibles du passif de la Banque assujetti aux réserves obligatoires.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)

- (c) Les placements locaux gardés jusqu'à échéance sont composés d'obligations en dollars US d'entreprises locales et ont une juste valeur équivalente au coût, **Niveau 3**. Aux 30 septembre 2016 et 2015, ils sont investis sur une période allant de 159 à 200 jours et de 180 à 720 jours respectivement, et portent des taux d'intérêts variant entre 3% à 6%, et 2.50% à 6.00%, en 2016 et 2015, respectivement.
- (d) Les autres titres de placement sont constitués d'actions ordinaires de sociétés locales et sont comptabilisés au coût. Ces titres sont classés au **Niveau 3**. Ils sont disponibles à la vente.

(8) TITRES DE PARTICIPATION-SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Aux 30 septembre, les titres de participation dans les sociétés affiliées présentés à la valeur de comptabilisation **Niveau 3** se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
HAÏTI AGRO PROCESSORS HOLDING LTD.		
33.33% de Haiti Agro Processors Holding Ltd., actionnaire majoritaire de LMH (à travers SNI Minoterie L.P.)	G 291,667	291,667
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date	<u>304,748</u>	<u>302,519</u>
	G 596,415	594,186
CORAIL S.A.		
Participation représentant 15.80% d'un investissement immobilier	G 9,908	9,908
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date	<u>9,230</u>	<u>5,465</u>
	G 19,138	15,373
Total des titres de participation d'entreprises associées et de coentreprises	G 615,553	609,559

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) TITRES DE PARTICIPATION-SOCIÉTÉS AFFILIÉES (SUITE)

Les résultats et l'actif net de ces sociétés se résument comme suit :

(En milliers de gourdes)	2016	2015
HAÏTI AGRO PROCESSORS HOLDING LTD.		
Total actif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)	G 3,547,191	<u>3,012,413</u>
Total passif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)	<u>991,126</u>	<u>465,902</u>
Revenu net de l'exercice	G 1,145,524	502,970
CORAIL S.A.		
Total actif	G 156,116	<u>135,082</u>
Total passif	<u>34,989</u>	<u>37,782</u>
Revenu net de l'exercice	G 23,145	15,970

Les quotes-parts des résultats des exercices des sociétés affiliées non consolidées sont présentées à la valeur de consolidation, à l'état consolidé des résultats et sont réparties comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Haiti Agro Processors Holding Ltd. ⁽¹⁾	G 267,289	117,360
Corail S.A. (note 22)	<u>3,765</u>	<u>2,065</u>
	G 271,054	119,425

- (1) La quote-part de Haïti Agro Processors Holding Ltd. est reflétée dans la société SNI Minoterie L.P., dans laquelle UNIBANK S.A. détient à travers GFN S.A. une participation de 61.10% tel que décrit à la **note 21**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Prêts aux entreprises	G	10,759,944	9,488,615
Prêts hypothécaires		5,616,413	5,350,965
Avances en comptes courants		3,955,770	3,669,377
Prêts aux micro-entreprises		1,590,265	1,357,042
Prêts aux particuliers		1,349,211	1,378,640
Prêts sur cartes de crédit		1,156,855	939,778
Prêts hypothécaires – logement 5 étoiles (a)		700,485	66,226
Prêts aux employés		328,414	288,989
Prêts restructurés (b)		48,309	18,142
		25,505,666	22,557,774
Prêts non productifs		261,837	208,321
	G	25,767,503	22,766,095

(a) Dans un protocole d'accord signé en date du 11 décembre 2014, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement le secteur de logement résidentiel à travers un programme (Logement 5 Étoiles selon l'application de ce programme à la Unibank) visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes, à la classe moyenne sensiblement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. Le taux d'intérêts de ces prêts ne pourra dépasser 10% l'an et sera fixe pour une durée de 10 ans, à compter de l'octroi du prêt. Passé ce délai, le taux d'intérêt sera variable. La durée de ces prêts au logement ne peut excéder 30 ans.

Au cas où la UNIBANK aurait puisé de ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 30 ans à un taux d'intérêt annuel compris dans une fourchette de 1 à 3%.

L'emprunt de la BRH relatif à ce programme totalise G 705,532 au 30 septembre 2016 à un taux de 3% sur 10 ans (note 17 c).

Dans le cadre de l'exécution de cet accord, la BRH autorise les banques à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes qui seront utilisés pour ce programme de crédit au logement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

En outre, dans le cadre de ce programme et pendant toute la durée de celui-ci, le plafond sectoriel de 25% prévu dans les normes prudentielles sur la concentration du crédit pourra atteindre jusqu'à 50%.

Le présent protocole ne garantit pas les risques de crédit et de contrepartie.

(b) En date des 30 septembre 2016 et 2015, ces clients étaient courants et respectaient les nouvelles modalités de leurs prêts.

Aux 30 septembre, les soldes des prêts en différentes monnaies se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Prêts en dollars US	G	16,107,057	13,484,913
Prêts en gourdes		<u>9,660,446</u>	<u>9,281,182</u>
	G	25,767,503	22,766,095

Les taux moyens de rendement sur les principales catégories de prêts se présentent comme suit:

	2016	2015
En dollars US:		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	11.31%	9.39%
Prêts hypothécaires	8.55%	8.54%
Cartes de crédit	23.56%	24.55%
Prêts restructurés	10.00%	8.03%
Prêts aux employés	6.67%	6.73%
En gourdes:		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	13.02%	12.14%
Prêts hypothécaires	11.83%	10.71%
Cartes de crédit	27.22%	27.71%
Micro-entreprises	42.82%	41.29%
Prêts restructurés	16.58%	11.11%
Prêts aux employés	5.99%	6.06%

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

Les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs mentionnés ci-dessus totalisent G 29,874M et G 15,615M aux 30 septembre 2016 et 2015, respectivement.

À l'exception des crédits de trésorerie inclus dans les prêts aux entreprises, représentant G 632,055M et G 374,686M aux 30 septembre 2016 et 2015 dont l'échéance n'excède pas trois mois en général, et des prêts hypothécaires qui sont accordés pour une durée moyenne de 15 ans, les prêts sont généralement remboursables sur demande.

Les prêts aux Membres du Conseil d'Administration de la Banque et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 1,283,202M et G 1,202,552M aux 30 septembre 2016 et 2015, respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens d'environ 9.69% et 10.31% pour les prêts en gourdes, et 7.74% et 9.28% pour les prêts en dollars US, en 2016 et 2015 respectivement.

La provision pour pertes sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	G 284,974	189,082
Pertes de valeur de l'exercice	65,572	207,640
Radiations (a)	(192,934)	(181,962)
Récupérations sur prêts radiés	85,205	47,014
Effet de change de la provision en dollars US	<u>75,596</u>	<u>23,200</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 318,413	284,974

(a) Les radiations par catégories au cours des exercices 2016 et 2015 sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Micro-entreprises	G 112,698	127,334
Prêts aux entreprises	43,124	39,319
Cartes de crédit	30,797	9,533
Prêts à la consommation	<u>6,315</u>	<u>5,776</u>
	G 192,934	181,962

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Provisions pour pertes sur prêts	G	318,413	284,974
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>306,345</u>	<u>278,345</u>
	G	624,758	563,319

Au 30 septembre, la catégorisation du portefeuille par tranche d'âge est comme suit:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Prêts aux entreprises	G	10,713,487	14,595	31,862	10,759,944
Prêts aux micro-entreprises		1,563,222	15,023	12,020	1,590,265
Prêts sur cartes de crédit		833,954	259,802	63,099	1,156,855
Avances en comptes courants		3,955,662	104	4	3,955,770
Autres catégories de prêts		<u>8,026,276</u>	<u>10,264</u>	<u>6,292</u>	<u>8,042,832</u>
	G	25,092,601	299,788	113,277	25,505,666

(En milliers de gourdes)		90-120 jours	121-180 jours	181-360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Prêts aux entreprises	G	1,987	4,616	114,034	120,637
Prêts aux micro-entreprises		10,689	21,386	-	32,075
Prêts sur cartes de crédit		8,016	34,419	11,141	53,576
Avances en comptes courants		-	-	2,784	2,784
Autres catégories de prêts		<u>1,014</u>	<u>4,382</u>	<u>47,369</u>	<u>52,765</u>
	G	21,706	64,803	175,328	261,837

À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)**30 septembre 2015**

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Prêts aux entreprises	G	9,328,825	135,553	24,237	9,488,615
Prêts aux micro-entreprises		1,330,007	11,610	15,425	1,357,042
Prêts sur cartes de crédit		859,439	54,549	25,790	939,778
Avances en comptes courants		3,669,147	211	19	3,669,377
Autres catégories de prêts		<u>7,070,170</u>	<u>32,087</u>	<u>705</u>	<u>7,102,962</u>
	G	22,257,588	234,010	66,176	22,557,774

(En milliers de gourdes)		90-120 jours	121-180 jours	181-360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Prêts aux entreprises	G	17,650	9,195	66,795	93,640
Prêts aux micro-entreprises		10,335	19,479	-	29,814
Prêts sur cartes de crédit		17,720	17,333	2,233	37,286
Avances en comptes courants		29,956	7,327	392	37,675
Autres catégories de prêts		<u>6,175</u>	<u>155</u>	<u>3,576</u>	<u>9,906</u>
	G	81,836	53,489	72,996	208,321

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS (SUITE)

Au 30 septembre, ces prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Hypothèques	Nantissements en espèces (note 16)	Autres (a)
Prêts courants	G 11,414,863	1,757,167	746,665
Prêts non productifs	<u>170,396</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G 11,585,259	1,757,167	746,665

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)	Hypothèques	Nantissements en espèces (note 16)	Autres (a)
Prêts courants	G 8,952,394	1,900,335	1,094,028
Prêts non productifs	<u>61,160</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G 9,013,554	1,900,335	1,094,028

(a) Les autres garanties sont constituées de lettres de garantie étrangères et locales, de bons de trésorerie et de nantissements d'actions.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût (En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/15	Acquisitions	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/16
Terrains	G 367,467	4,959	864	-	-	373,290
Immeubles	527,885	92,398	-	-	-	620,283
Mobilier et équipements	554,336	114,109	(43,814)	(18,260)	939	607,310
Équipements informatiques	130,787	58,621	(12,662)	-	2,777	179,523
Améliorations locatives	309,502	37,059	(50,911)	(1,414)	-	294,236
Véhicules	265,846	125,952	(45,744)	(2,474)	93	343,673
Investissements en cours	124,930	168,560	(80,743)	-	379	213,126
Biens complètement amortis	<u>1,157,799</u>	<u>-</u>	<u>233,010</u>	<u>(34,999)</u>	<u>10,896</u>	<u>1,366,706</u>
	G 3,438,552	601,658	-	(57,147)	15,084	3,998,147

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé (En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/15	Amortissement	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/16
Immeubles	G 77,599	16,519	-	-	-	94,118
Mobilier et équipements	267,012	84,713	(86,465)	(3,555)	670	262,375
Équipements informatiques	60,734	51,878	(30,372)	-	2,408	84,648
Améliorations locatives	147,223	58,124	(58,419)	(433)	-	146,495
Véhicules	132,411	74,411	(57,754)	(1,101)	16	147,983
Biens complètement amortis	<u>1,157,799</u>	<u>-</u>	<u>233,010</u>	<u>(34,999)</u>	<u>10,896</u>	<u>1,366,706</u>
	G 1,842,778	285,645	-	(40,088)	13,990	2,102,325
Immobilisations nettes	G 1,595,774			(17,059)	1,094	1,895,822

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIF DÉTENU POUR REVENTE

Au 30 septembre 2016, Distributeurs Nationaux S.A. (DINASA) est une filiale consolidée de GFN S.A. dont le Groupe a acquis le contrôle intégral effectif au 1^{er} octobre 2015. Au 30 septembre 2015, DINASA était une coentreprise du Groupe qui détenait une participation de 50% exerçant un contrôle conjoint avec un autre investisseur qui détenait l'autre 50%.

Au 30 septembre 2016, en fonction d'un plan de disposition de cette filiale et en accord avec IFRS 5, cette filiale est classée comme un «Actif détenu pour revente» et est consolidée à partir de la date de contrôle effectif par le Groupe.

Sur la base du prix d'acquisition de la participation additionnelle en 2016 et, en accord avec les dispositions des Normes Internationales d'Information Financière en référence aux regroupements d'entreprises, la participation initiale du Groupe Unibank dans la société DINASA a été réévaluée à la date d'acquisition, résultant en un surplus de réévaluation de la participation dans DINASA de G 5.6 milliards, dont G 2.8 milliards représentent le surplus payé pour la participation additionnelle et G 2.8 milliards l'effet de réévaluation de la participation initiale qui est reflété comme un gain à l'état consolidé des résultats. En 2016, l'effet net d'impôts à l'état consolidé des résultats est un gain de G 2,189,952M.

L'évaluation de l'Actif non courant disponible à la vente pour un montant total de G 11,772,902M (G 11.8 milliards) au bilan consolidé comprend les actifs consolidés de DINASA de G 6.2 milliards après élimination des soldes réciproques et la réévaluation globale de la participation dans DINASA pour un total de G 5.6 milliards.

Le passif de DINASA après élimination des soldes réciproques s'établit à G 1,852,805M.

(12) PLACEMENT EN IMMOBILIER

Le placement en immobilier aux États-Unis a fluctué comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	G 1,012,834	910,093
Ventes	(13,969)	(28,786)
Effet de change	<u>260,195</u>	<u>131,527</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 1,259,060	1,012,834

Ce placement a été évalué à US\$ 19,424,541 (équivalant à G 1,012,834) par des experts indépendants en 2015. Cet immeuble est loué et a généré des revenus de loyer de G 26,375M et 19,682M en 2016 et 2015, respectivement. Les cessions ont généré un gain de G 12,288M et de G 20,297M en 2016 et 2015, respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(13) PROPRIÉTÉS DÉTENUES POUR REVENTE

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	G 180,140	176,265
Ventes de l'exercice	-	(3,341)
Investissement en sécurisation de propriétés	2,517	7,216
Adjudications de l'exercice	<u>68,336</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 250,993	180,140

Les ventes réalisées en 2015 ont résulté en un gain de G 178M.

Le 3 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a émis une note interprétative de l'application de la provision annuelle de 20% sur les biens adjugés ou reçus en dation de paiement, requise par la loi du 20 juillet 2012, portant sur les banques et les autres institutions financières, en son article 189. La réserve requise a été appliquée à partir de décembre 2015 et est reflétée au poste «Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente» à l'avoir des actionnaires. Conformément aux exigences de la loi, cette réserve est constituée à compter de la fin de la deuxième année suivant l'adjudication ou la repossession d'un bien. Au 30 septembre 2016, les propriétés détenues pour revente sont couvertes par une réserve de G 36,028M. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(14) ACHALANDAGE ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aux 30 septembre, l'achalandage et les autres immobilisations incorporelles se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Achalandage (a)	G 65,698	57,693
Autres immobilisations incorporelles (b)	<u>29,013</u>	<u>14,729</u>
	G 94,711	72,422

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(14) ACHALANDAGE ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

(a) L'achalandage a ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Achalandage au coût			
UNITRANSFER INTERNATIONAL	G	24,765	24,765
Effet de conversion - UNITRANSFER INTERNATIONAL		<u>14,204</u>	<u>6,199</u>
		38,969	30,964
IMSA		11,332	11,332
MICRO CRÉDIT NATIONAL		9,950	9,950
UNICRÉDIT		3,663	3,663
SNI S.A.		<u>1,784</u>	<u>1,784</u>
		26,729	<u>26,729</u>
Achalandage	G	65,698	57,693

(b) Les autres immobilisations incorporelles ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/15	Acquisitions	Transferts	Effet de conversion	Solde au 30/09/16
Logiciels informatiques	G	74,882	45,050	(11,012)	14,491	123,411
Biens complètement amortis		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>11,012</u>	<u>-</u>	<u>11,012</u>
	G	74,882	45,050	-	14,491	134,423

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/15	Amortissement	Transferts	Effet de conversion	Solde au 30/09/16
Logiciels informatiques	G	60,153	32,970	(11,012)	12,287	94,398
Biens complètement amortis		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>11,012</u>	<u>-</u>	<u>11,012</u>
	G	60,153	32,970	-	12,287	105,410
Immobilisations incorporelles nettes	G	14,729			2,204	29,013

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Frais payés d'avance	G	534,273	362,988
À recevoir - agents de transferts		259,827	214,036
Intérêts à recevoir		191,435	173,339
Comptes à recevoir - sociétés apparentées		135,472	126,934
Primes à recevoir – UniAssurances S.A.		128,724	121,390
Avances - fournisseurs et autres		111,322	80,190
Stocks de marchandises - Unitransfer Haïti		21,452	27,858
Avances aux dirigeants et aux cadres (a)		14,866	44,695
Impôts reportés débiteurs (note 18a)		9,959	-
Impôts payés d'avance		5,063	2,413
Prestations à recevoir - réassureurs		1,027	1,213
Dividendes à recevoir		-	7,127
Autres		<u>270,636</u>	<u>210,549</u>
	G	1,684,056	1,372,732

(a) Les avances aux dirigeants et aux cadres ne portent pas intérêts et sont amorties contractuellement sur une période de cinq ans entre 2015 et 2020.

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	7,062,659	7,844,455
Dollars US		18,061,011	14,306,512
Euros		<u>175,476</u>	<u>174,535</u>
	G	25,299,146	22,325,502
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	9,363,677	8,629,355
Dollars US		<u>16,874,614</u>	<u>13,702,521</u>
	G	26,238,291	22,331,876
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	5,255,196	3,603,543
Dollars US		<u>7,683,360</u>	<u>5,306,790</u>
	G	12,938,556	8,910,333
Total des dépôts	G	64,475,993	53,567,711
Dépôts en gourdes	G	21,681,532	20,077,353
Dépôts en dollars US		42,618,985	33,315,823
Dépôts en Euros		175,476	174,535
Total des dépôts	G	64,475,993	53,567,711

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2016	2015
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	1.59%	1.59%
Dollars US	0.15%	0.15%
Dépôts à vue (épargne-chèques):		
Gourdes	0.04%	0.04%
Dollars US	0.02%	0.02%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.05%	0.05%
Dollars US	0.03%	0.03%
Dépôts à terme:		
Gourdes	5.42%	3.88%
Dollars US	1.42%	1.34%

Les dépôts reçus en nantissement totalisent G 1,757,167M et G 1,900,335M aux 30 septembre 2016 et 2015 (**note 9**).

Les dépôts des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées totalisent G 625,202M et G 1,173,537M aux 30 septembre 2016 et 2015, respectivement. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Les dépôts à terme en 2015 comprennent certains bons de trésorerie qui portaient intérêts aux taux moyens de 5.46% en gourdes et 2.20% en dollars US.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(17) FONDS EMPRUNTÉS

Les fonds empruntés sont ainsi répartis:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Emprunts à court terme – banque étrangère (a)	G 687,248	-
Emprunt du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne (b)	50,339	56,210
Avances de la Banque de la République d'Haïti (c)	880,532	559,376
Obligations à terme (d)	2,317,292	390,543
Emprunts interbancaires à court terme (e)	-	<u>4,000,000</u>
	G 3,935,411	<u>5,006,129</u>

(a) Emprunts de US\$ 10,486M contractés en 2016 auprès d'une banque étrangère au taux de 1.30%, remboursés le 16 novembre 2016.

(b) Par accord en date du 19 août 2004, Micro Crédit National a reçu du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, à travers le Gouvernement de la République d'Haïti, un emprunt de € 1,765,930, équivalant à G 88,658M à la date du décaissement.

L'emprunt libellé en monnaie locale porte intérêts à un taux variable établi à 0.30% aux 30 septembre 2016 et 2015, et est remboursable à raison de 30 versements semestriels égaux à partir de mai 2010. Les intérêts semestriels sont payables à partir de mai 2005.

(c) Les avances de la Banque de la République d'Haïti sont réparties comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Avances BRH – logement 5 étoiles (i)	G 705,532	309,376
Avances BRH– PSUGO (ii)	175,000	<u>250,000</u>
	G 880,532	<u>559,376</u>

i) En vertu du Protocole d'Accord du 11 décembre 2014 relatif au programme de promotion de crédit au logement signé entre Unibank et la Banque de la République d'Haïti pour une durée de 10 ans, la Banque a reçu des avances totalisant G 396,156 et G 309,376 respectivement durant les exercices 2015 et 2016. Dans le cadre de ce programme de crédit au logement, la BRH s'est engagée à faire des avances de fonds selon les besoins de la Banque à un taux d'intérêts annuel compris entre 1% et 3%, payables semestriellement. Le principal est remboursable à maturité sur une période maximale de 30 ans. La Banque est autorisée à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes utilisés pour le programme de crédit au logement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(17) FONDS EMPRUNTÉS (SUITE)

- ii) En date du 4 mars 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a octroyé à UNIBANK un prêt pour un montant de G 250 millions, garanti par des obligations du Trésor (**note 7bii**). Les termes de remboursements sont identiques aux termes de l'obligation à savoir des remboursements mensuels sur 60 mois au taux de 6%.

(d) Obligations à terme

Les obligations à terme émises par GFN S.A., UNIBANK S.A. et UniFinance S.A. sont nominatives et ne sont pas convertibles. Aux 30 septembre, les soldes de ces obligations en différentes monnaies se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
GFN S.A (d ¹) - US dollars (note 27)	G 2,300,538	-
Unibank S.A. – US dollars	-	230,485
Autres obligations - gourdes	<u>16,754</u>	<u>160,058</u>
	G 2,317,292	390,543

Les taux moyens d'intérêts et les échéances sur ces obligations à terme sont comme suit:

	2016	2015
Obligations en gourdes	4.83%	5.04%
Obligations en dollars US	5.00%	3.60%
Date d'échéance maximale	1 an	1 an

(d¹) Ces obligations sont détenues par les membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées et sont remboursables entre février et avril 2017.

- (e) Les emprunts contractés auprès de la BRH les 1^{er} et 25 septembre 2015 aux taux de 6% et 14% ont été soldés le 5 octobre 2015.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Dépôts non sujets à emploi	G	831,536	700,316
Chèques de direction		478,907	566,620
Impôts sur le revenu et CFGDCT		398,826	306,685
Frais courus		387,731	349,326
Primes non acquises – UniAssurances S.A.		318,590	276,102
Boni à payer		215,982	151,874
Dividendes à payer		195,253	115,195
Virements et transferts à payer		186,031	293,697
Transferts à payer – Unitransfer International		154,916	146,872
Intérêts à payer		136,634	147,890
Revenus différés sur obligations du Trésor		20,214	33,834
Couverture pour lettres de crédit		10,840	12,617
Impôts reportés (a)		4,396	186,260
Fonds en administration		-	32,032
Autres		<u>213,360</u>	<u>158,436</u>
	G	3,553,216	3,477,756

(a) Les impôts reportés sont relatifs aux éléments suivants:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Quotes-parts des filiales non consolidées	G	-	181,864
Réévaluation terrains		<u>4,396</u>	<u>4,396</u>
	G	4,396	186,260

Les impôts reportés relatifs aux quotes-parts des filiales non consolidées ont enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Solde au début de l'exercice	G	181,864	168,789
Impôt reporté relatif à la plus value payée sur Dinasa (note 22)		(171,555)	-
Impôts reportés de l'exercice relatifs aux quotes-parts non consolidées (note 22)		32,743	14,330
Impôts reportés de l'exercice relatifs à Dinasa		-	57,579
Impôts payés sur dividendes par LMH/Corail - 2015		<u>(53,011)</u>	<u>(58,834)</u>
Impôts reportés (débiteurs) (note 15)	G	(9,959)	181,864

Les impôts reportés débiteurs relatifs aux quotes-parts des filiales sont reportés à l'actif et seront déduits des impôts reportés créditeurs des années subséquentes.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(19) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Au 30 septembre les obligations subordonnées se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Fondation Unibank (note 27)	G	164,039	130,482
Obligations subordonnées - autres		<u>807,675</u>	<u>-</u>
	G	971,714	130,482

Les obligations sont libellées en dollars et sont émises pour une durée de 10 ans à compter de 2016. En 2016 et 2015, les obligations subordonnées portent intérêts au taux moyen de 6%.

En 2016, les obligations subordonnées détenues par les membres du Conseil d'Administration de la Banque et leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 65,537M.

Unifinance S.A. joue le rôle d'intermédiaire pour assurer la gestion du service des dettes subordonnées et est rémunérée par UNIBANK S.A. à raison de 0.25% du montant du placement.

(20) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 septembre 2015 et mise en vigueur au 30 septembre 2015, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à trois milliards cinq cents millions gourdes (G 3,500,000,000), représentant 560,000 actions nominatives d'une valeur nominale de G 6,250 chacune. La valeur nominale de chaque action a été augmentée de G 2,250 par intégration de la réserve légale, du surplus d'apport et d'une partie des bénéfices non répartis, tel qu'autorisé par la Banque de la République d'Haiti (Banque Centrale).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(20) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital-actions autorisé et libéré est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ			
140,000 actions de classe A d'une valeur nominale de G 6,250 Chaque action de classe A est assortie d'un droit de vote	G	875,000	875,000
420,000 actions de classe B d'une valeur nominale de G 6,250 Chaque action de classe B est assortie de cinq droits de vote		<u>2,625,000</u>	<u>2,625,000</u>
	G	<u>3,500,000</u>	<u>3,500,000</u>
CAPITAL-ACTIONS NON LIBÉRÉ			
12,061 actions de classe A	G	(75,381)	(75,381)
29,535 actions de classe B		<u>(184,594)</u>	<u>(184,594)</u>
	G	<u>(259,975)</u>	<u>(259,975)</u>
CAPITAL-ACTIONS LIBÉRÉ			
127,939 actions de classe A	G	799,619	799,619
390,465 actions de classe B		<u>2,440,406</u>	<u>2,440,406</u>
	G	<u>3,240,025</u>	<u>3,240,025</u>
ACTIONS DE TRÉSORERIE			
523 actions de classe A	G	(3,268)	-
327 actions de classe B		<u>(2,044)</u>	-
	G	<u>(5,312)</u>	-
CAPITAL-ACTIONS, NET	G	3,234,713	3,240,025

Aux 30 septembre 2016 et 2015, le capital libéré inclut 5,727 actions acquises par des cadres de la Banque. Ces actions sont assorties de droits de vote conformément aux statuts de la Banque et leurs détenteurs perçoivent des dividendes régulièrement déclarés. Selon le contrat entre la Banque et les cadres, certaines restrictions aux droits de cession de ces actions sont applicables sur une période de cinq à dix ans, à partir de la date d'acquisition.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES

La société mère du Groupe est UNIBANK S.A. La participation de UNIBANK S.A. dans ses filiales regroupées en secteurs d'activités est comme suit:

	2016	2015
<u>BANQUE ET SERVICES BANCAIRES</u>		
MICRO CRÉDIT NATIONAL S.A. (Société de Crédit aux micro-entrepreneurs, petites et moyennes entreprises)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
UNICARTE S.A. (Société de Cartes de Crédit)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNICRÉDIT S.A. (Société de Crédit à la Consommation)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
UNIFINANCE S.A. (Services de Banque d'Affaires)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER S.A. (HAÏTI) (Société de transferts de fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD (Société de transferts de fonds)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
<u>ASSURANCES</u>		
UNIASSURANCES S.A. (Société d'Assurances)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>INVESTISSEMENTS NON BANCAIRES</u>		
A- SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
 GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A.		
(Gestion du Groupe et Investissements non Bancaires)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
 GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.		
(Société de Gestion d'Actifs non Immobiliers)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A. (SNI)		
(Société d'Investissement)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
 CAPITAL CONSULT S.A. (Conseils en Gestion et Finances)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
 DISTRIBUTEURS NATIONAUX S.A. (Société Pétrolière)	<u>100 %</u>	<u>50%</u>
 SNI MINOTERIE L.P. (a) (Société d'Investissement)		
Participation à travers GFN S.A.	<u>61.10 %</u>	<u>61.10%</u>
B- SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
 IMMOBILIER S.A. (IMSA) (Société de Promotion Immobilière)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
 CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A. (CISA)		
(Société de Gestion Immobilière)	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
 GFN REAL ESTATE LTD. (Société Immobilière):	<u>100 %</u>	<u>100%</u>
 INTERNATIONAL SUNRISE PARTNERS LLC		
(Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 GFN REAL ESTATE LLC (Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 GFN RESTAURANT II LLC (Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>

(a) La principale activité de SNI Minoterie consiste en son investissement à concurrence de 23.3% dans Les Moulins d'Haïti S.E.M.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

Les résultats et l'actif net de ces filiales se résument comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
MICRO CRÉDIT NATIONAL S.A.			
Total actif	G	<u>3,917,012</u>	<u>2,714,774</u>
Total passif	G	<u>1,860,458</u>	<u>1,628,678</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>370,458</u>	<u>190,723</u>
Actif net	G	<u>2,056,554</u>	<u>1,086,096</u>
UNICARTE S.A.			
Total actif	G	<u>1,559,511</u>	<u>1,011,191</u>
Total passif	G	<u>550,387</u>	<u>451,264</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>149,197</u>	<u>93,695</u>
Actif net	G	<u>1,009,124</u>	<u>559,927</u>
UNICRÉDIT S.A.			
Total actif	G	<u>207,305</u>	<u>164,310</u>
Total passif	G	<u>13,291</u>	<u>4,384</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>34,088</u>	<u>11,071</u>
Actif net	G	<u>194,014</u>	<u>159,926</u>
UNIFINANCE S.A.			
Total actif	G	<u>1,040,731</u>	<u>838,661</u>
Total passif	G	<u>94,036</u>	<u>77,412</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>185,446</u>	<u>95,936</u>
Actif net	G	<u>946,695</u>	<u>761,249</u>
UNITRANSFER S.A. (HAITI)			
Total actif	G	<u>821,022</u>	<u>819,605</u>
Total passif	G	<u>214,859</u>	<u>495,694</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>132,252</u>	<u>68,685</u>
Actif net	G	<u>606,163</u>	<u>323,911</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD.			
Total actif	G	<u>784,858</u>	<u>744,958</u>
Total passif	G	<u>204,875</u>	<u>232,282</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>27,229</u>	<u>24,788</u>
Actif net	G	<u>580,022</u>	<u>512,676</u>
UNIASSURANCES S.A.			
Total actif	G	<u>1,193,458</u>	<u>931,146</u>
Total passif	G	<u>492,958</u>	<u>380,258</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>149,612</u>	<u>21,341</u>
Actif net	G	<u>700,500</u>	<u>550,888</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTROLE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2016	2015
GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A.		
Total actif	G <u>14,668,408</u>	<u>6,218,480</u>
Total passif	G <u>5,080,049</u>	<u>244,971</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>3,314,170</u>	<u>448,029</u>
Actif net	G <u>9,588,359</u>	<u>5,973,509</u>
GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.		
Total actif	G <u>1,395</u>	<u>983</u>
Total passif	G <u>358</u>	<u>55</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>108</u>	<u>6</u>
Actif net	G <u>1,037</u>	<u>928</u>
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A.		
Total actif	G <u>32,461</u>	<u>7,864</u>
Total passif	G <u>1,309</u>	<u>94</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>3,383</u>	<u>243</u>
Actif net	G <u>31,152</u>	<u>7,770</u>
CAPITAL CONSULT S.A.		
Total actif	G <u>45,717</u>	<u>39,839</u>
Total passif	G <u>2,407</u>	<u>1,672</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>5,143</u>	<u>3,252</u>
Actif net	G <u>43,310</u>	<u>38,167</u>
DISTRIBUTEURS NATIONAUX S.A.		
Total actif	G <u>7,216,764</u>	<u>7,105,885</u>
Total passif	G <u>1,937,671</u>	<u>2,276,417</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>1,827,826</u>	<u>574,797</u>
Actif net	G <u>5,279,093</u>	<u>4,829,468</u>
SNI MINOTERIE L.P.		
Total actif	G <u>712,838</u>	<u>609,087</u>
Total passif	G <u>58,135</u>	<u>1,653</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>261,783</u>	<u>114,705</u>
Actif net	G <u>654,703</u>	<u>607,434</u>
IMMOBILIER S.A. (IMSA)		
Total actif	G <u>143,634</u>	<u>117,625</u>
Total passif	G <u>14,341</u>	<u>7,870</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>19,537</u>	<u>15,014</u>
Actif net	G <u>129,293</u>	<u>109,755</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2016	2015
CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A.			
Total actif	G	<u>173,726</u>	<u>160,185</u>
Total passif	G	<u>9,293</u>	<u>7,995</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>12,243</u>	<u>8,972</u>
Actif net	G	<u>164,433</u>	<u>152,190</u>
GFN REAL ESTATE LTD.			
Consolidant GFN Real Estate LLC International Sunrise Partners LLC et GFN Restaurant II LLC			
Total actif	G	<u>1,438,947</u>	<u>1,212,227</u>
Total passif	G	<u>39,351</u>	<u>34,123</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(75,378)</u>	<u>23,730</u>
Actif net	G	<u>1,399,596</u>	<u>1,178,104</u>

Aux 30 septembre, la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
SNI MINOTERIE L.P.			
Participation ne donnant pas le contrôle de 38.90% en 2016 et 2015			
Valeur initiale du placement	G	28,900	28,900
Diminution de la participation à la valeur nominale		<u>(5,119)</u>	<u>(5,119)</u>
		<u>23,781</u>	<u>23,781</u>
Dividendes		(85,873)	(19,271)
Participation dans les résultats et les réserves		<u>317,622</u>	<u>232,633</u>
	G	<u>255,530</u>	<u>237,143</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux établis comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
<i>Opérations poursuivies</i>		
Revenu avant impôts sur le revenu	G 1,561,561	<u>2,147,555</u>
Quotes-parts des résultats non imposées localement:		
Unitransfer International	(36,402)	(30,099)
GFN Real Estate Ltd.	75,378	(23,730)
Participation ne donnant pas le contrôle-SNI Minoterie	<u>(101,834)</u>	<u>(44,620)</u>
	<u>(62,858)</u>	<u>(98,449)</u>
Quotes-parts des sociétés apparentées imposables sur base de dividendes – (note 8):		
SNI Minoterie - 61.10%	(159,950)	(70,084)
Corail S.A. 15.80%	<u>(3,765)</u>	<u>(2,065)</u>
	<u>(163,715)</u>	<u>(72,149)</u>
Dividendes reçus imposés au taux libératoire de 20%	<u>(6,233)</u>	-
Revenu avant impôts sur le revenu imposable localement	1,328,755	<u>1,976,957</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)	398,626	593,087
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>		
Impôts reportés sur quotes-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes (note 18a)	32,743	14,430
Virement à la réserve légale – alloué aux opérations poursuivies	(232,688)	(100,259)
Écart entre la provision pour pertes sur prêts comptable et la provision admise fiscalement	(84,682)	(31,039)
Impôts sur le revenu – Unitransfer USA	9,172	5,312
CFGDCT	3,670	15,392
Autres	1,995	-
Impôts sur le revenu – opérations poursuivies	G 128,836	496,923

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2016	2015
<i>Opération destinée à être cédée</i>		
Revenu avant impôts sur le revenu	G 5,408,945	287,393
Déduction d'impôts relative à DINASA	<u>(107,457)</u>	<u>-</u>
Revenu avant impôts sur le revenu imposable localement	<u>5,301,488</u>	<u>287,393</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires – 30% en 2016 - 20% libératoire sur dividendes en 2015	1,590,446	57,479
Effet des éléments non considérés dans la base imposable:		
Virement à la réserve légale allouée à l'opération destinée à être cédée	(159,196)	-
Impôts reportés relatifs à DINASA	12,204	-
Impôts reportés relatifs à la plus-value payée sur DINASA (note 18a)	(171,555)	-
CFGDCT et autre taxe	<u>47,577</u>	<u>-</u>
Impôts sur le revenu – opération destinée à être cédée	G 1,319,476	57,479
Total impôts sur le revenu	G 1,448,312	554,402

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Impôts courants	G 1,403,365	482,493
Impôts reportés (note 18)	<u>44,947</u>	<u>71,909</u>
	G 1,448,312	554,402

L'impôt relatif aux quotes-parts générées par les titres de participation des entreprises associées et coentreprises présentées à la valeur de consolidation est reporté, et les dividendes sont imposés lorsqu'effectivement perçus.

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Les impôts reportés sont établis comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Impôts reportés sur quotes-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes	G 32,743	14,330
Impôts reportés relatifs à DINASA	<u>12,204</u>	<u>57,579</u>
	G 44,947	71,909

(23) REVENU NET DE L'EXERCICE PROVENANT DE L'OPÉRATION DESTINÉE À ÊTRE CÉDÉE

Le revenu net provenant de l'opération destinée à être cédée (DINASA) est composé des éléments suivants:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Revenu avant impôts sur le revenu de DINASA après élimination des transactions inter-sociétés	G 2,609,504	287,393
Plus-value sur réévaluation de participation (note 11)	<u>2,799,441</u>	-
	5,408,945	287,393
Impôts sur le revenu – DINASA	679,262	57,479
Impôts sur plus-value sur réévaluation de participation	<u>609,489</u>	-
	1,288,751	57,479
Revenu net de l'exercice provenant de l'opération destinée à être cédée	G 4,120,194	229,914

(24) ÉPARGNE-RETRAITE DES EMPLOYÉS

Au-delà des cotisations légalement prévues à l'assurance-vieillesse (ONA), la Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à un taux de contribution variable suivant des critères internes. Ce passif est supporté par un dépôt d'épargne en dollars US rémunéré au taux de 5.0% en 2016 et 2015. Les contributions du Groupe à ce dépôt d'épargne pour les exercices 2016 et 2015 s'élèvent à G 39,417M et G 35,610M, respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(25) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS AU PERSONNEL

Les salaires et autres prestations au personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Salaires	G 1,431,790	983,035
Bénéfices sociaux	314,136	297,200
Autres dépenses	<u>277,504</u>	<u>319,179</u>
	G 2,023,430	1,599,414

(26) REVENUS D'ASSURANCES, DÉDUCTION FAITE DES SINISTRES

Les revenus d'assurances, déduction faite des sinistres, proviennent des activités de UniAssurances S.A.

Aux 30 septembre, ces revenus se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Primes d'assurance perçues	G 420,302	334,418
Autres frais	3,551	4,802
Primes d'assurance cédées	(115,411)	(110,101)
Frais de réassurance	(89,503)	(71,352)
Réclamations d'assurance	(85,557)	(88,591)
Frais de courtage nets	(13,702)	(5,936)
Ristournes	<u>(230)</u>	<u>(739)</u>
	G 119,450	62,501

(27) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

En plus de la Fondation UNIBANK, institution apparentée non consolidée, les principales sociétés et institutions apparentées à UNIBANK S.A. et aux filiales consolidées dans les présents états financiers sont les suivantes:

- Les Moulins d'Haïti S.E.M. et Haïti Agro Processors Holding dans laquelle GFN S.A. à travers UNIFINANCE S.A. et SNI Minoterie L.P., détient 23.3% du capital.
- Distributeurs Nationaux S.A. (DINASA) dans laquelle GFN S.A. à travers UNIFINANCE S.A. détenait 50% du capital au 30 septembre 2015 et 100% en 2016.
- Corail S.A. dans laquelle GFN S.A. détient 15.8% du capital.
- Sociétés liées aux membres du Conseil d'Administration.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(27) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Les soldes des transactions effectuées avec ces sociétés sont comme suit:

Aux 30 septembre

(En milliers de gourdes)		2016	2015
ACTIF			
Titres de participation (note 8)	G	615,553	3,024,288
Prêts		365,024	578,371
Comptes à recevoir – sociétés apparentées (note 15)	G	<u>135,472</u>	<u>126,934</u>
		1,116,049	3,729,593
PASSIF			
Dépôts	G	838,188	1,622,841
Obligations subordonnées (note 19)		<u>164,039</u>	<u>130,482</u>
Obligation à terme	G	<u>1,002,227</u>	1,753,323

Au cours des exercices

(En milliers de gourdes)		2016	2015
REVENUS			
Revenus d'intérêts	G	46,775	118,960
Frais de gestion – (DINASA non consolidé - 2015)		-	25,500
Autres revenus		<u>5,609</u>	<u>25,762</u>
	G	<u>52,384</u>	170,222

La Banque offre également à des apparentés des services bancaires habituels et reçoit des services de ces apparentés. Ces transactions sont effectuées à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

Les prêts accordés aux employés de la Banque et de ses filiales, aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 9**.

Les dépôts et obligations des Membres du Conseil d'Administration de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 16, 17 et 19**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(27) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Loyers	G 2,085	1,061
Autres- services	G 88,078	94,484

(28) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui n'est pas reflété au bilan consolidé.

- a) À la date des états financiers, la Banque et ses filiales sont liées par différents contrats de bail. Cependant, ces contrats peuvent être résiliés avec six mois de préavis. Les obligations relatives à ces contrats pour les cinq prochains exercices, s'ils ne sont pas résiliés, s'élèvent à:

(En milliers de gourdes)	
2017	G 160,734
2018	121,016
2019	93,356
2020	83,257
2021	66,177

- b) Les lettres de garantie et les garanties documentaires émises aux 30 septembre 2016 et 2015 s'élèvent à G 1,377,229M et G 952,350M respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(29) LITIGES

- a) Au 30 septembre 2016, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, il n'existe aucun fait exceptionnel ni aucune affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats non consolidés d'exploitation et la situation financière non consolidée de la Banque.
- b) Le 6 juin 2012, le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en ses attributions commerciales, a rendu un jugement contradictoire en faveur de UNIBANK S.A., condamnant, solidairement, la société GFA Haïti S.A. et le sieur Albert DUFORT, es-qualités, au paiement d'indemnités d'assurances se chiffrant à cinq millions neuf cent quatre-vingt mille quatre cent vingt et un et 32/100 dollars (US\$ 5,980,421.32), et de dommages-intérêts évalués à sept cent mille dollars (US\$ 700,000.00). Ce jugement a été confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel de Port-au-Prince en date du 13 août 2013 et maintenu, dans toute sa forme et teneur, par un arrêt de la Cour de Cassation de la République daté du 25 juillet 2014. Les Avocats-Conseils de Unibank S.A. assurent le suivi de l'exécution du jugement à l'encontre de la société GFA Haïti S.A. et du sieur Albert Dufort.
- c) Le 6 mars 2015, le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a rendu un jugement contradictoire en faveur de UNIBANK S.A., consacrant sa qualité et ses droits de propriétaire sur l'Habitation Laffiteau, Section Communale de Source Matelas, Commune de Cabaret. Les parties à ce procès, à savoir, les héritiers de feu veuve Alfred Vieux, née Fernande Laforest, ceux de feu Raymond Louis Roy, le sieur Gilbert Bigio, occupant non-propriétaire de l'Habitation Laffiteau, et UNIBANK S.A., sont rentrées en négociation à partir de juillet 2015, et sont parvenues à une convention, signée le 21 décembre 2015 par toutes les parties, mettant fin à tous les litiges existant entre elles. Suite à cette convention, le Groupe Financier National S.A. (GFN), filiale d'investissement de UNIBANK S.A., a fait l'acquisition de toutes les actions (50%) que détenait le GB Group et Gilbert Bigio dans l'actionnariat de la société Distributeurs Nationaux S.A. (Dinasa), devenant ainsi seul propriétaire de cette société (**notes 11 et 18**). Dans le cadre de cette acquisition de Dinasa, UNIBANK S.A. en contrepartie, a renoncé aux effets du jugement du Tribunal de Première Instance du 6 mars 2015, consacrant sa qualité et ses droits de propriétaire de l'Habitation Laffiteau.

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(30) ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

- a) Le 13 décembre 2016, UNIBANK S.A. a signé un contrat d'acquisition des opérations de la Banque de Nova Scotia (Scotiabank) en Haiti. Scotiabank offre des services bancaires à travers quatre succursales. UNIBANK S.A. a reçu l'approbation réglementaire officielle de la Banque Centrale (BRH) pour l'acquisition le 28 décembre 2016. La prise en charge par la UNIBANK S.A est prévue pour le 28 février 2017.

- b) La Dinasa, filiale consolidée de GFN S.A. désignée comme actif non courant détenu pour revente (**note 11**), a été vendue en février 2017 au groupe pétrolier français Rubis (www.rubis.fr). La prise en charge des opérations par Rubis est prévue durant le deuxième trimestre calendaire de 2017.